

schéma d'aménagement et de gestion des eaux

TABLEAU DE BORD DU SAGE EST LYONNAIS

PROTÉGER LES
RESSOURCES
EN EAU
POTABLE

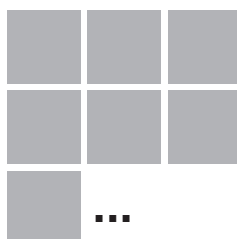
RECONQUÉRIR
& PRÉSERVER
LA QUALITÉ DES
EAUX

GÉRER
DURABLEMENT
LA QUANTITÉ
DE LA
RESSOURCE EN
EAU

GÉRER LES
MILIEUX
AQUATIQUES ET
PRÉVENIR DES
INONDATIONS

SENSIBILISER
LES ACTEURS

METTRE EN
OEUVRE LE
SAGE



BILAN 2010

LE TABLEAU DE BORD DU SAGE...

Le tableau de bord est un outil de pilotage pour la Commission locale de l'eau. En fonction des résultats de suivi obtenus, il permet d'orienter la mise en œuvre des préconisations du SAGE dans un souci d'efficacité.

■ ■ Qu'est-ce-qu'un tableau de bord ?

Base de donnée structurée autour d'indicateurs, il est conçu pour suivre et orienter la mise en oeuvre du SAGE et fournir un outil de communication polyvalent et ciblé actualisable annuellement.

■ ■ Quoi et pourquoi ?

Le tableau de bord comprend 54 indicateurs visant à assurer un suivi efficace de la mise en œuvre des 6 orientations du SAGE. Ces indicateurs sont classés en 3 catégories :

- pression : décrivent les pressions exercées sur la ressource par les activités humaines, par exemple, les rejets dans la nappe
- état : décrivent la qualité de la ressource, par exemple, la qualité des eaux souterraines
- réponse : décrivent les mesures prises pour améliorer la situation, par exemple, la gestion des déchets et substances dangereuses.

■ ■ Pour qui ?

Les données sont éditées dans un document de synthèse diffusé aux membres de la CLE et aux différents acteurs techniques et usagers de l'eau.

■ ■ Comment ?

Le cadre et le contexte pour la récupération des données sont des aspects très importants pour le bon fonctionnement de l'outil. La gestion et l'organisation de ces données est gérée dans une base de données parfois liée à un Système d'Information Géographique (S.I.G.).

■ ■ Objectif général du tableau de bord du SAGE de l'Est lyonnais

Le tableau de bord ne constitue pas un simple document technique mais bien un support d'aide à la décision pour la CLE.

Il permet de :

- fournir un référentiel commun, chiffré et actualisé,
- alimenter les discussions notamment sur la planification des actions,
- maintenir la concertation et la dynamique de projet,
- communiquer sur le SAGE et ses résultats.

LES INDICATEURS IDENTIFIÉS...

■ ■	1.1 Qualité des eaux distribuées	p8
	1.2 Occupation des sols dans les périmètres de protection	p9
	1.3 Périmètre de protection des captages d'eau potable	p10
	1.4 Encadrement de l'occupation des sols dans les périmètres de protection	
	1.5 Sécurisation de la distribution d'eau potable	p11
	1.6 Protection de la nappe de la molasse	p12
■ ■	2.1 Qualité des eaux souterraines	p16
	2.2 Qualité des eaux superficielles	p17
	2.3 Rejets dans les milieux aquatiques	p18
	2.4 Nouvelles molécules toxiques	p19
	2.5 Performance des ouvrages d'assainissement collectif	p21
	2.6 Assainissement non collectif	p22
	2.7 Gestion de l'assainissement	p24
	2.8 Gestion des eaux pluviales	
	2.9 Artificialisation	p25
	2.10 Bonnes pratiques environnementales	P26
	2.11 Activité agricole	p27
	2.12 Plan d'action agricole	
	2.13 Bilan des actions «directive nitrates»	P28
	2.14 Activité industrielle	P29
	2.15 Gestion des déchets et substances industriels	
	2.16 Décharges sauvages	P30
	2.17 Gestion des anciennes décharges	
	2.18 Exploitations de granulats	P31
	2.19 Ré-aménagements de carrières	
	2.20 Protection du «V vert nord» dans les documents d'urbanisme	p32
■ ■	3.1 Niveau des nappes	p36
	3.2 Prélèvements (hors domestiques)	p37
	3.3 Prélèvements domestiques	p38
	3.4 Consommation en AEP	
	3.5 Irrigation	p39
	3.6 Réseaux AEP	
	3.7 Ouvrages souterrains	p40
	3.8 Arrêtés préfectoraux de limitation des usages de l'eau	p41
	3.9 Économies d'eau chez les industriels et les collectivités	p42
	3.10 Collecteur de l'Ozon	p43
	3.11 Irrigation collective sur l'île de Miribel - Jonage	
■ ■	4.1 Zones humides	p48
	4.2 Pression sur les zones humides	
	4.3 Création ou re-naturation de zones humides	p49
	4.4 Gestion des zones humides stratégiques	
	4.5 Protection réglementaire des zones humides	p50
	4.6 Occupation des sols en zones inondables	
	4.7 Zones de ruissellement à risque	p51
	4.8 Gestion des ruissellements et de l'érosion	p52
	4.9 Schéma d'accès et de stationnement du Grand Parc	
	4.10 Gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur l'île de Miribel - Jonage	p53
■ ■	5.1 Réseau d'acteurs	
	5.2 Opérations de communication et de sensibilisation	p58
	5.3 Gestion de crise	
■ ■	6.1 Reconnaissance de la structure porteuse et de la démarche SAGE	p63
	6.2 Suivi des dossiers transmis à la CLE	p64
	6.3 Suivi financier	p66
	6.4 Suivi PLU	p67

Les indicateurs «bleus» font l'objet d'une fiche descriptive, les indicateurs «noirs» ne sont pas renseignés.

PROTÉGER LES
RESSOURCES
EN EAU
POTABLE

RECONQUÉRIR
& PRÉSERVER
LA QUALITÉ DES
EAUX

GÉRER
DURABLEMENT
LA QUANTITÉ
DE LA
RESSOURCE EN
EAU

GÉRER LES
MILIEUX
AQUATIQUES ET
PRÉVENIR DES
INONDATIONS

SENSIBILISER
LES ACTEURS

METTRE EN
OEUVRE LE
SAGE

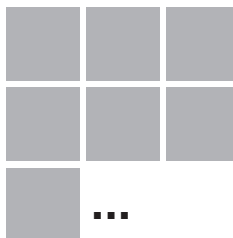
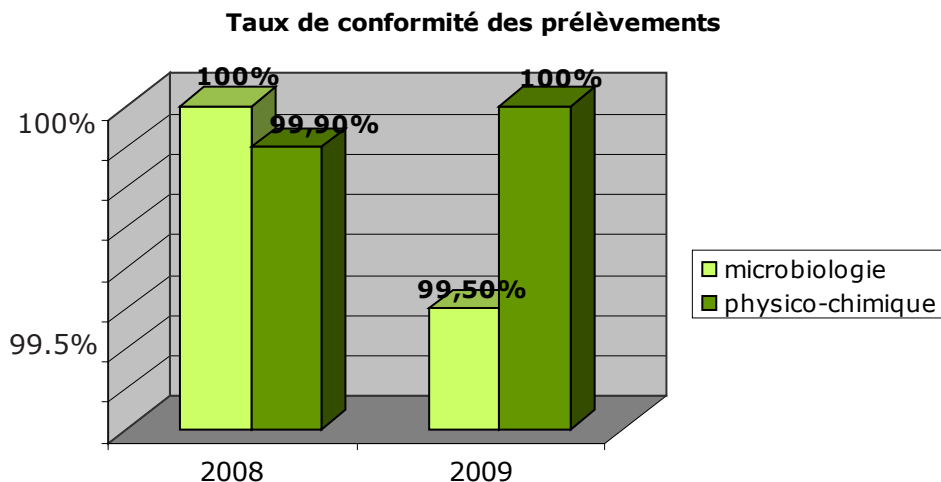


TABLEAU DE
BORD SAGE
-BILAN 2010-

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Taux de conformité annuel des prélèvements effectués par l'ARS sur les eaux distribuées



Non conformité des exigences de qualité :

année 2008				
UGE /UDI*	taux de conformité		paramètre	valeurs
	microbiologiques	physico-chimiques		
année 2008				
Saint Laurent de Mure	100%	93.3%	Température <i>Plomb</i>	25.7° (réf. 25°) <i>36 µg/l (limite 25 µg/l)</i>
année 2009				
Aéroport St Exupéry	95.8%	100%	escherichia coli bactéries coliformes	1 n/100L (limite 0)

source : données ARS 2009-2010

* UGE : unité de gestion / UDI : unité de distribution

en italique : paramètres ne donnant pas lieu à un déclassement du taux de conformité

CE QU'IL FAUT RETENIR...

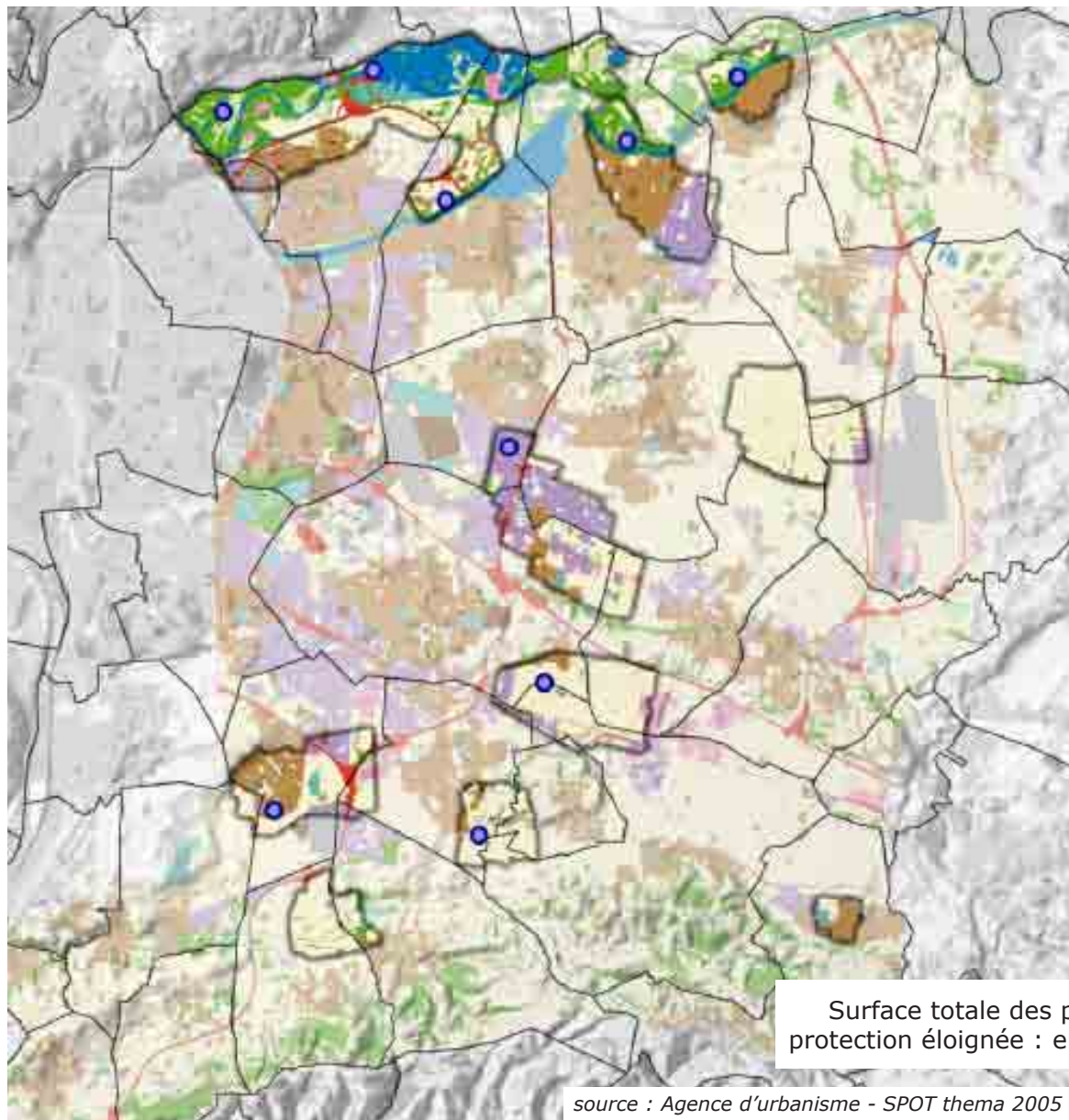
Les eaux distribuées sont de **très bonne qualité**. Les non-respects des exigences de qualité restent exceptionnels.

en lien avec les actions 1 et 3 - recommandation R3

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Création et fonctionnement de l'observatoire des mouvements fonciers
Évolution de l'occupation des sols dans les périmètres de protection

OCCUPATION DES SOLS DANS LES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES -2005-



Occupation du sol

Zones bâties à prédominance d'habitat	Espaces verts (parcs, jardins)	Boisements linéaires
Grands équipements urbains	Équipements sportifs et de loisirs	Landes et fourrés
Zones d'activité économique	T. arables non inondées et esp. prairiaux agricoles	Pelouses et steppes
Infra. routières et ferroviaires	Cultures permanentes	Roches nues
Infra. des zones port.	Feuillus dominants	Marais et tourbières
Infra. des zones aéroport. et aérodromes	Conifères dominants	Cours et voies d'eau
Extraction de matériaux, décharges, chantiers	Peuplements indéterminés	Eaux continentales ou littorales
	Espaces boisés en mutation	Espaces libres urbains

CE QU'IL FAUT RETENIR...

Les espaces prairiaux agricoles dominent l'occupation des sols (environ 42%) devant les zones bâties (habitat) et les zones d'activité économique (26% au total).

Entre 2000 et 2005, la part des zones de prairies a diminuer passant de 2 300 ha à 2 190.
La surface artificialisée a augmenté de 2.5% dans l'ensemble des périmètres de protection, passant de 1669 ha en 2000 à 1 796 en 2005.

ORIENTATION 1 : PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU POTABLE

1.3

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

RÉPONSE

en lien avec recommandation 2 - action 2 - action / prescription 3

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

État d'avancement de l'établissement des périmètres de protection

Taux de DUP interdisant les activités à risque dans les périmètres de protection rapprochée

ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROCÉDURES DUP - DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL -

captage	commune	pop. desservie	état d'avancement de la DUP			arrêté préfectoral
			en cours	existante	révision	
Ferme Pitiot	Corbas	10 000		☑	à prévoir	04-10-1972
Azieu - St Exupéry	Genas	10 000		☑		01-10-2009
Les Vernes	Jonage	secours actif		☑		17-06-2005
La Garenne	Meyzieu	secours		☑		22-09-2003
Les Quatre Chênes	St Priest	40 974		☑		30-01-1998
Les Romanettes	Corbas	17 728		☑	à prévoir	03-06-1976
Sous la Roche	Mions	10 283		☑	à prévoir	03-06-1976
Chemin de l'Afrique	Chassieu	secours	☑ suspendue			-
Crépieux Charmy	Villeurbanne Vaulx en Velin	1 059 374			☑	13-09-1976
Lac des Eaux bleues	Vaulx en Velin	secours actif		☑		18-11-2008
Rubina	Décines	secours		☑	à l'étude	23-03-1976
Fromental	Marennnes	4 460			☑ depuis 09	04-02-1970
Azieu	Genas	11 140		☑		25-02-2009
Cambergère	Heyrieux	NC		☑		-
Balan (hors SAGE)	Balan	33 829		☑		21-02-1989
15 captages AEP			1	12	2	

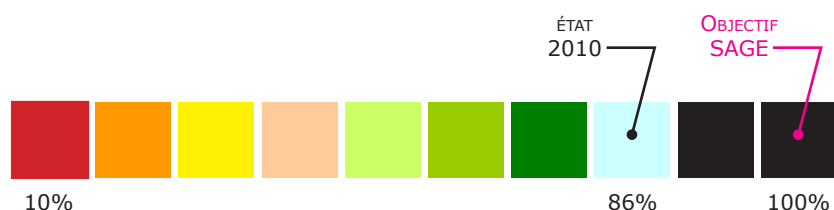
source : données ARS 2009-2010

CE QU'IL FAUT RETENIR...

86% des captages d'alimentation en eau potable sont protégés par une DUP, dont 2 DUP sont en révision (celle de Crépieux Charmy est en attente de l'arrêté préfectoral).

100% des DUP interdisent les activités à risque dans les périmètres de protection immédiats et rapprochés.

OBJECTIF DU SAGE...



ORIENTATION 1 : PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU POTABLE

1.5

SÉCURISATION DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

RÉPONSE

en lien avec action 4

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

UGE sur le territoire et interconnexions

Pourcentage de population concernée par une solution de sécurisation

UNITÉS DE GESTION -UGE- SUR LE TERRITOIRE DU SAGE

UGE	captage	population desservie	UDI ¹	interconnexions
Lyon agglomération	Crépieux-Charmy	1 059 374	Bron supérieur	SDEI Neuville, SDEI Mions, UGE Charly, Genas UGE Sud Ouest Lyonnais
			Décines	
			Pierre Bénite	
	Les Vernes	secours actif	Décines	
	La Garenne	secours non actif	Décines	
	Chemin de l'Afrique	secours non actif	Décines	
	Lac de Miribel	secours actif	-	
Rubina	secours non actif	-		
Corbas Feyzin Mions Saint-Priest	les Quatre Chênes	40 974	St Priest	SIVOM Marennes Chaponnay, UGE Z.I. Vénissieux Corbas St-Priest, UGE Lyon Agglo
	les Romanettes	17 728	Corbas / Feyzin	
	Sous la Roche	10 283	Mions	
SIEPEL	Balan - Azieu	33 829	-	-
Aéroport St Exupéry	Azieu - St Exupéry	10 000	Aéroport St Exupéry	UGE SIEPEL
Z.I. Vénissieux Corbas St-Priest	Ferme Pitiot - La Troupillère	9 000	Z.I. Vénissieux Corbas St-Priest	UGE Corbas - Mions - Feyzin - St Priest
SIVOM Marennes Chaponnay	Fromental	4 828	Marennes - Chaponnay principale + Sud Marennes Chaponnay	SIE Communay, Région & UDI Mions, UGE SIE Nord de Vienne
SIE Communay et Région ²	Ternay	20 310	Communay et région	SIVOM Marennes Chaponnay
Commune de St Pierre de Chandieu ²	Balan - Azieu	4 133	St Pierre de Chandieu	Aéroport St Ex
Commune de Genas ²		11 140	Genas	Aéroport St Ex
Commune de Jons ²		1 094	Jons	-
Commune de Pusignan ²		3 098	Pusignan	Aéroport St Ex
Commune de St Bonnet de Mure ²		5 597	St Bonnet de Mure	Aéroport St Ex
Commune de St Laurent de Mure ²		4 694	St Laurent de Mure	Aéroport St Ex
Commune de Toussieu ²		2 019	Toussieu	Aéroport St Ex

¹ UDI : Unité de Distribution

² : pas un syndicat de production

CE QU'IL FAUT RETENIR...

Une partie de la population concernée par ces UGE a une eau sécurisée.

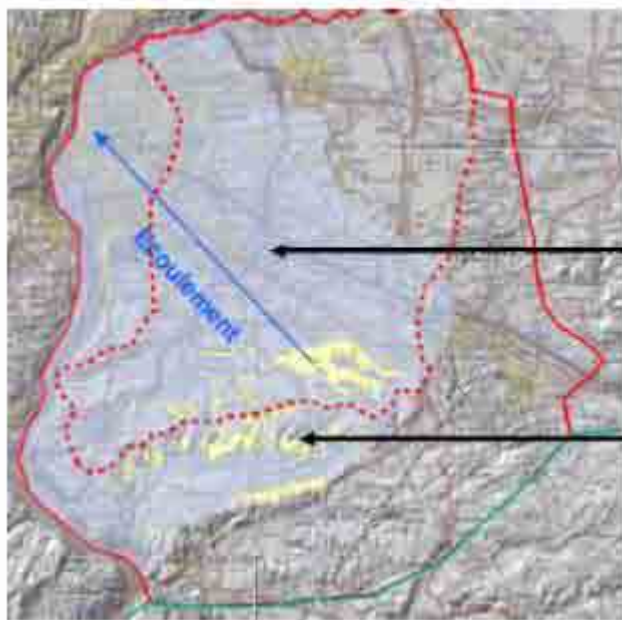
en lien avec prescription 5, actions 31 et 35

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Résultat de l'étude de la Molasse et statut adopté

Nombre de demandes de prélèvement à la molasse acceptés / refusés

ÉTUDE MOLASSE



Portion retenue correspondant à l'aquifère de la Molasse de l'Est lyonnais

Zone d'alimentation de l'aquifère de la Molasse

source : BRGM 2009

CE QU'IL FAUT RETENIR...

CONSTATS :

- 1- La nappe d'accompagnement du Rhône constitue l'exutoire naturel de la nappe de la molasse.
- 2- La zone d'alimentation de la nappe de la molasse est très restreinte (en jaune sur la carte).
- 3- Communication forte entre fluvio-glaciaire et molasse.
- 4- Bilan hydraulique :
 - LES ENTRÉES : la pluie efficace via la zone d'alimentation au sud, évaluée à 4 200 milliers de m³
 - LES SORTIES : les prélèvements, évalués à 1 500 milliers de m³, et l'exutoire naturel en nappe d'accompagnement du Rhône
 - LES ÉCHANGES entre molasse et fluvio-glaciaire : non quantifiables en l'état actuel des connaissances.

RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS :

- **restreindre l'utilisation de l'aquifère de la molasse** car les entrées sont très limitées par rapports aux prélèvements actuels.
- **exercer un contrôle sur les prélèvements** dans l'aquifère des alluvions fluvio-glaciaires afin de limiter les échanges entre fluvio-glaciaire et molasse.
- **limiter l'utilisation de l'aquifère de la molasse aux usages dits « nobles »** (eau potable collective).

En 2010 : aucun dossier de déclaration ou d'autorisation de demande de prélèvement à la Molasse n'a été déposé. Un avant projet envisagé, sur lequel la CLE a donné une position de principe défavorable.

ORIENTATION 1 : PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU POTABLE

INDICATEURS NON RENSEIGNÉS

N° indicateur	intitulé	type	observation
1.4	encadrement de l'occupation des sols dans les périmètres de protection	réponse	difficulté pour obtenir les données nécessaires pour compléter l'indicateur

PROTÉGER LES
RESSOURCES
EN EAU
POTABLE

RECONQUÉRIR
& PRÉSERVER
LA QUALITÉ DES
EAUX

GÉRER
DURABLEMENT
LA QUANTITÉ
DE LA
RESSOURCE EN
EAU

GÉRER LES
MILIEUX
AQUATIQUES ET
PRÉVENIR DES
INONDATIONS

SENSIBILISER
LES ACTEURS

METTRE EN
OEUVRE LE
SAGE

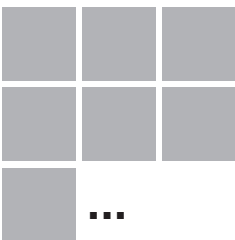
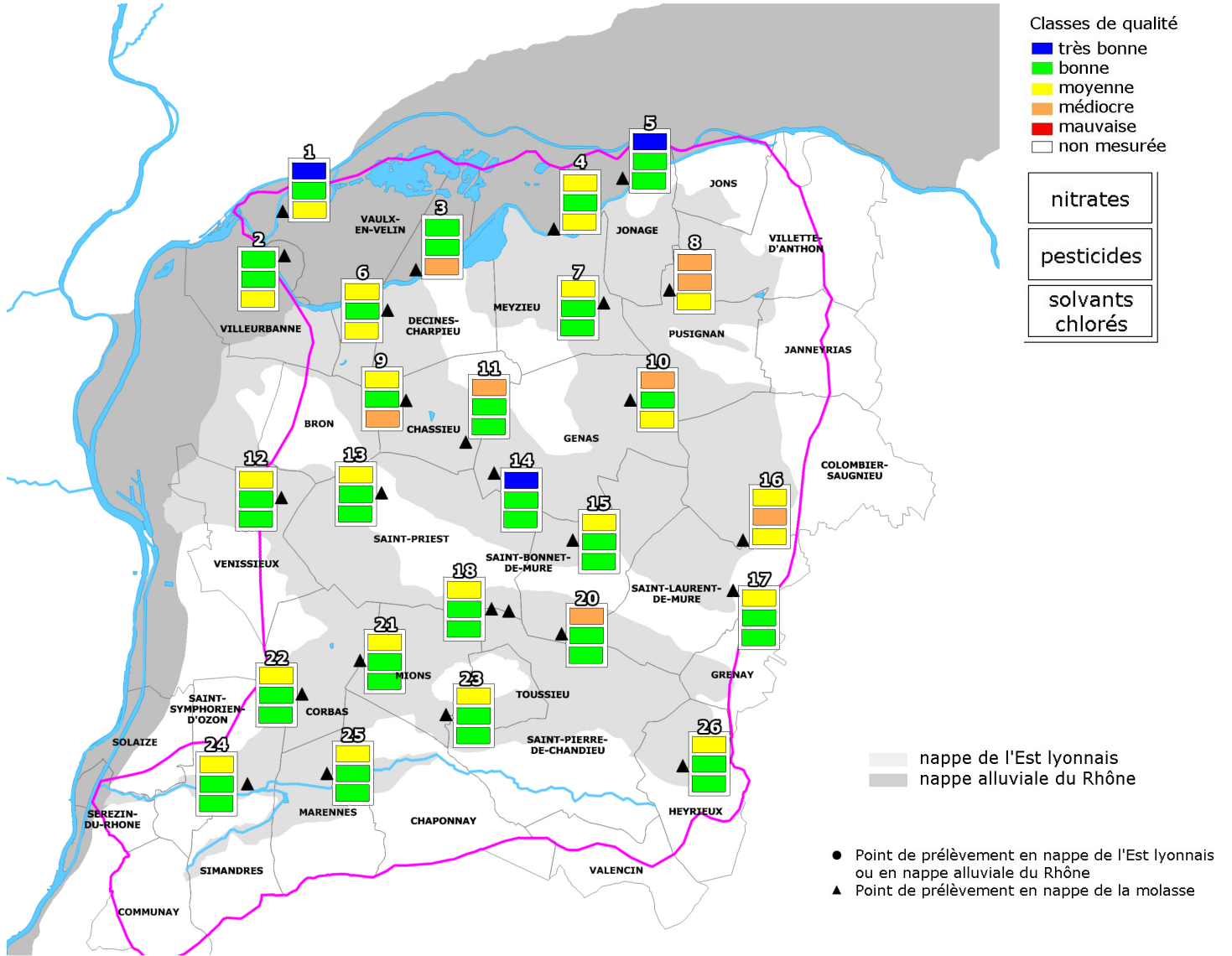


TABLEAU DE
BORD SAGE
EST LYONNAIS
-BILAN 2010-

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Suivi qualitatif de la nappe de l'Est lyonnais et de la Molasse (réseau SAGE)

QUALITÉ GÉNÉRALE DES EAUX SOUTERRAINES - JUILLET 2010 -



CE QU'IL FAUT RETENIR...

LES NITRATES : la pollution est généralisée depuis plusieurs années, particulièrement en amont des 3 couloirs.

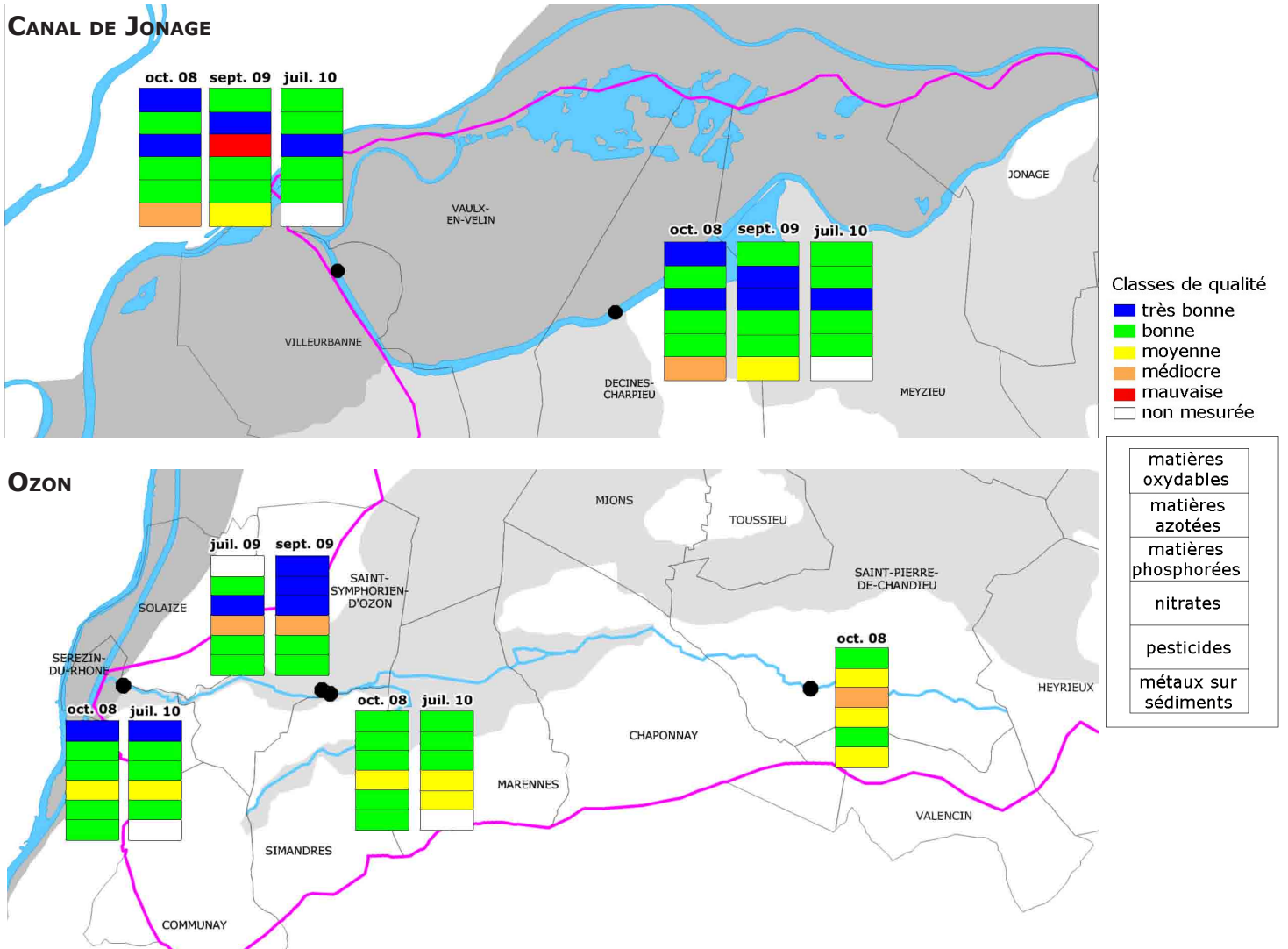
LES PESTICIDES : la qualité des eaux est globalement bonne, cependant, une pollution chronique est à noter sur les points 8,10, 16 et 17.

LES SOLVANTS CHLORÉS : La pollution touche essentiellement les couloirs de Décines et Meyzieu, notamment à l'aval des zones industrielles.

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Suivi qualitatif des cours d'eau : Ozon et canal de Jonage (réseau SAGE)

QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES



CE QU'IL FAUT RETENIR...

OZON : On ne note pas de pollution organique majeure mais on retrouve une pollution aux nitrates (pollution diffuse d'origine agricole).

Qualité physico-chimique : classement de médiocre à moyen.

Qualité microbiologique : classement moyen (peu d'habitat et de végétation)

Conclusion : L'évolution de la qualité physico-chimique sur le bassin de l'Ozon montre une amélioration sensible de la situation entre 1997 et 2009 (en partie liée à l'arrêt de la station d'épuration de Communay en 2003), mais la qualité des eaux de l'Ozon ne répond pas aux exigences de la Directive cadre européenne (dérogation jusqu'en 2021).

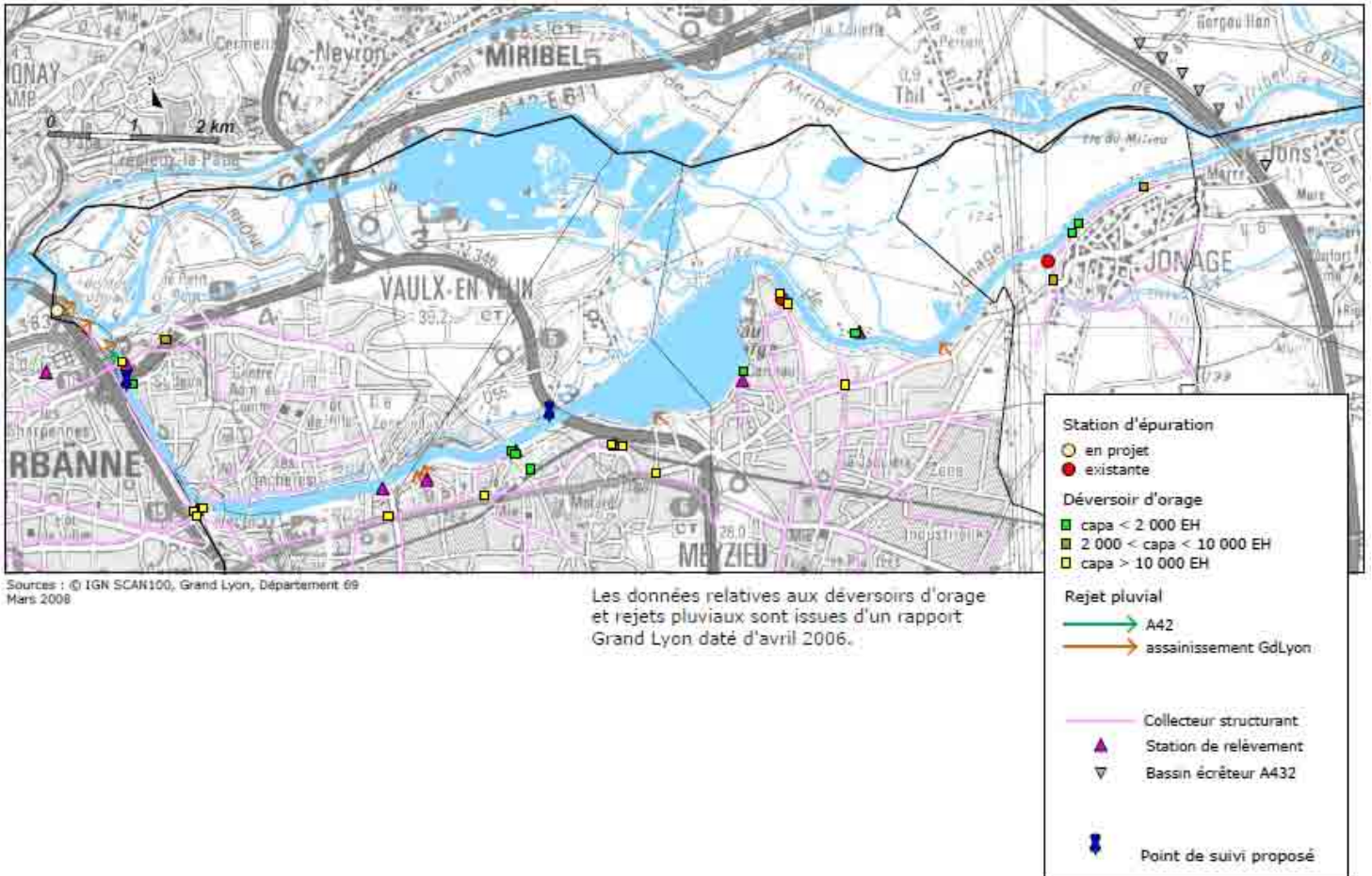
CANAL DE JONAGE : Le canal de Jonage offre une qualité assez constante («pollution modérée») sur l'ensemble de son parcours.

Qualité physico-chimique : classement SEQ-eau de très bonne à bonne.

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Inventaire des rejets dans l'Ozon et le canal de Jonage

LOCALISATION DES REJETS DANS LE CANAL DE JONAGE



CE QU'IL FAUT RETENIR...

LE CANAL DE JONAGE : On recense 2 types de rejets : permanents et par temps de pluie.

- **rejets permanents :** les 2 rejets des stations d'épuration (Jonage et Meyzieu) et un rejet d'eaux pluviales à Meyzieu également. Ce dernier collecte (voiries publiques et une partie des voiries et parkings industriels), les eaux de process de certains industriels de la ZI et les eaux de rejet de la station d'épuration de Merck.

- **rejets par temps de pluie :** La mise en charge du réseau d'assainissement induit des rejets d'eaux pluviales et des rejets du réseau d'assainissement au niveau des déversoirs d'orage.

Dans le canal de Jonage, **on compte 7 rejets d'eaux pluviales et 19 rejets** directs issus de 23 déversoirs d'orage.

LE BASSIN VERSANT DE L'OZON : Les principaux rejets ont été identifiés dans le cadre du « bilan de la qualité des cours d'eau du bassin de l'Ozon » réalisé par le Département du Rhône en 2003.

- rejet de la station d'épuration de Valencin, dans le ruisseau de Valencin, affluent de l'Ozon,
- 1 rejet pluvial dans la Luyne localisé à l'aval de la ZI du Bas-Pontet à St-Symphorien-d'Ozon,
- 2 rejets sans doute pluviaux à la limite entre Marennes et Chaponnay,
- 1 déversoir d'orage à St-Symphorien-d'Ozon,

La liste des rejets de type pluvial n'est pas exhaustive. Elle pourra être complétée au fur et à mesure de l'acquisition d'informations, notamment lors de l'étude piscicole de l'Ozon prévue en 2011.

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Étude sur les nouveaux toxiques dans les eaux souterraines
Veille sur les nouveaux polluants

INTERVENTION EN COMMISSION THÉMATIQUE QUALITÉ

date	organisme	thématique	en résumé
mars 2010	BRGM	polluants émergents et eaux souterraines - présentation générale	<ul style="list-style-type: none"> - beaucoup de produits de nature différente : médicaments, hormones, cosmétiques, additifs chimiques ou agro-alimentaires, plastiques... - effet mal connu des perturbateurs endocriniens* - nombreuses sources de pollution
juin 2010	INSA Lyon	quoi de neuf dans les eaux pluviales - résultats d'étude sur le bassin industriel de Chassieu	<ul style="list-style-type: none"> - eaux pluviales chargées en polluants métalliques - dépassement de paramètres pour le cuivre et le zinc

* molécules agissant sur l'équilibre hormonal d'espèces vivantes

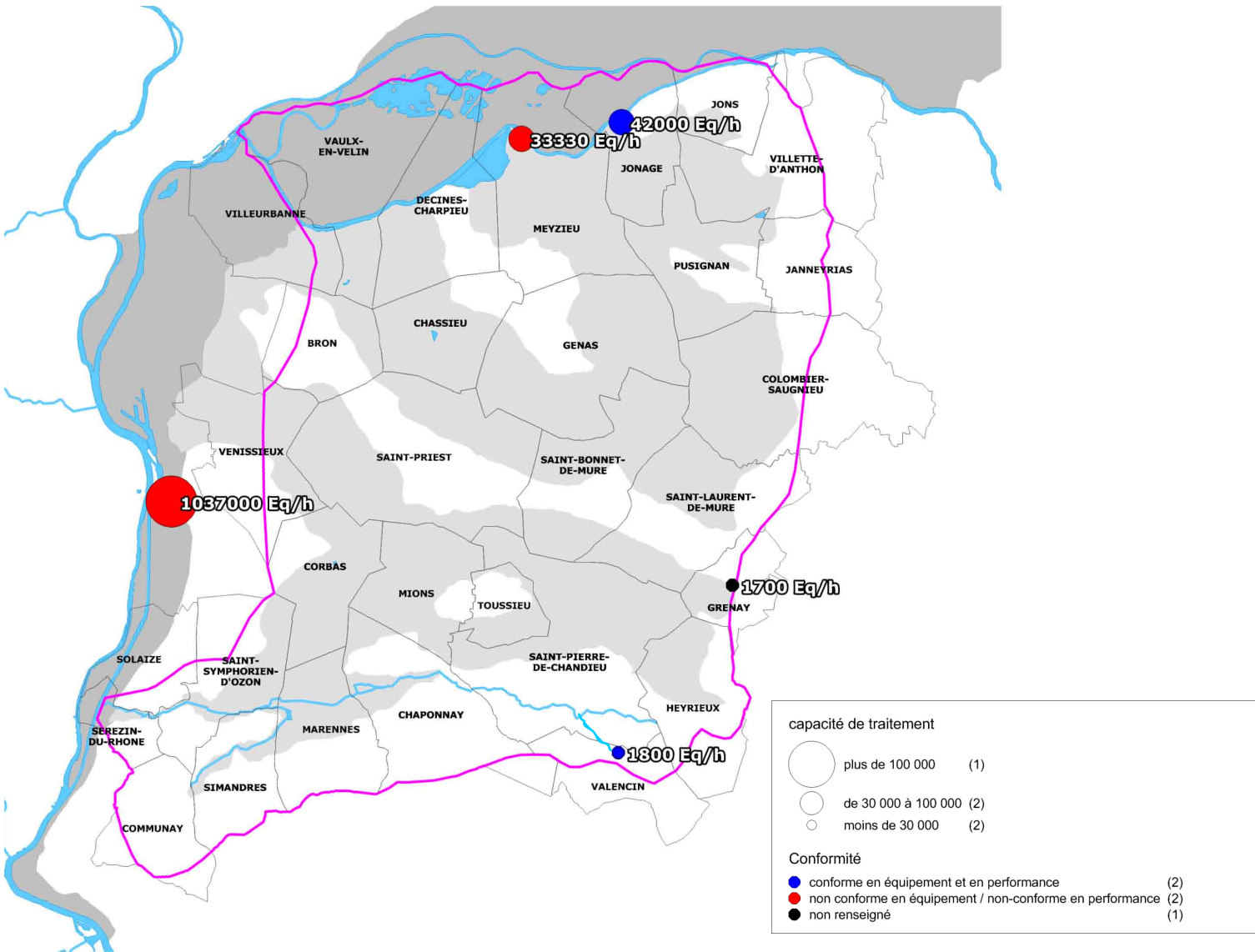
CE QU'IL FAUT RETENIR...

Le terme générique de «**polluant émergent**» regroupe les polluants d'origine chimique ou biologique, généralement **sans statut réglementaire**. Il s'agit bien souvent de molécules pas nécessairement d'usage nouveau mais nouvellement recherchées et pour lesquelles les données sont rares.

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Conformité des installations par rapport aux performances d'épuration
Taux de collecte et taux de raccordement des réseaux

PERFORMANCE DES STATIONS D'ÉPURATION



Source : site Internet portail d'information sur l'assainissement communal

CE QU'IL FAUT RETENIR...

5 c'est le nombre de stations d'épuration recensées sur le territoire du SAGE.
En 2009, les stations de Saint Fons et Meyzieu ont été classées non conformes en équipement et en performance. La date de mise en conformité est fixée à mai 2011 pour Saint Fons et décembre 2011 pour la STEP de Meyzieu.
Aucune donnée n'a été recensée pour la station de Grenay (lagunage).

Les données concernant le taux de collecte et le taux de raccordement des réseaux seront présentées en 2011.

ORIENTATION 2 : RECONQUÉRIR ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX

2.6

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ÉTAT

en lien avec l'action 10 et recommandation 5

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Mise en place des Services Publics pour l'Assainissement Non Collectifs

Taux de contrôle des dispositifs ANC

Taux de conformité des installations sur le territoire et dans les périmètres de protection rapprochés

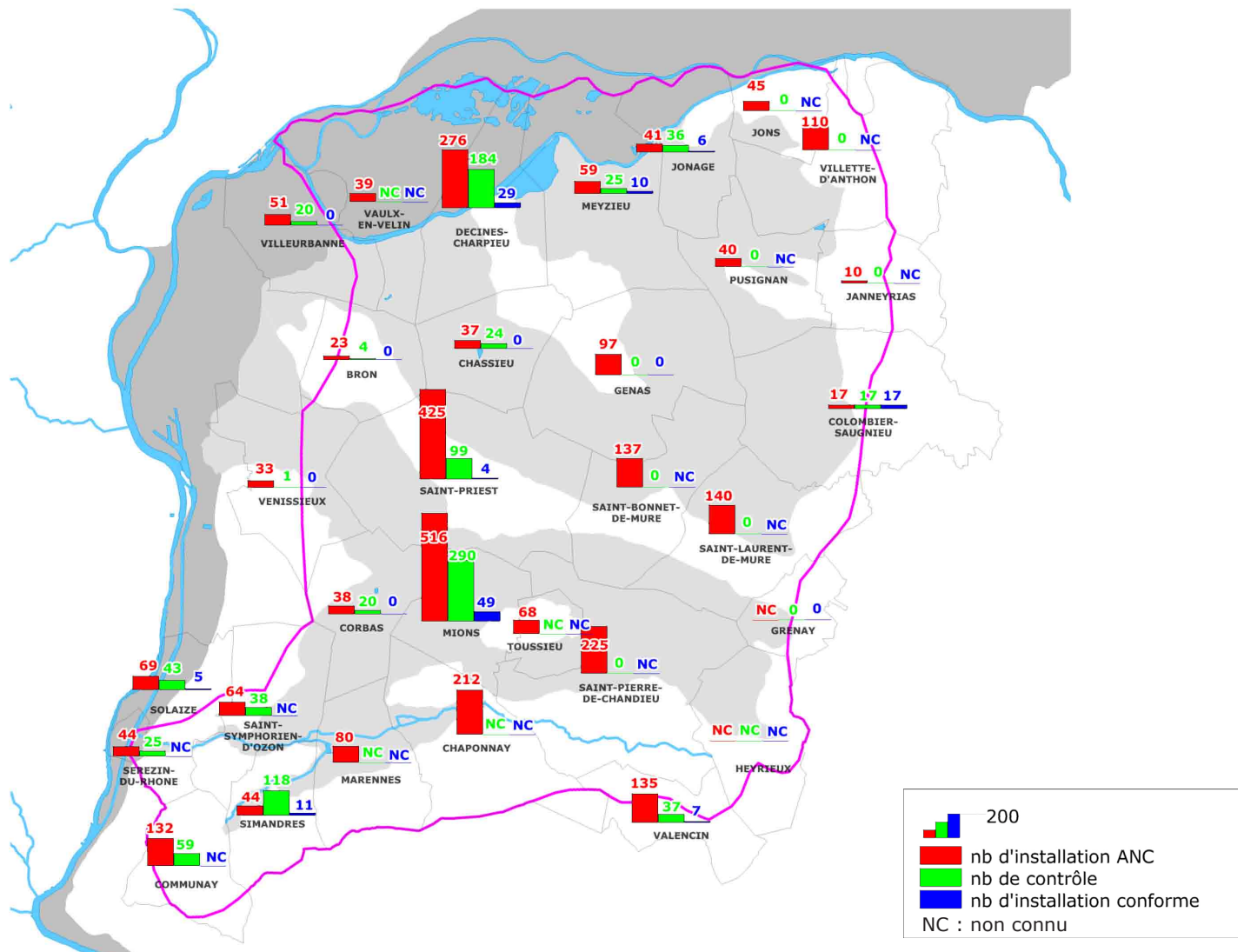
AVANCEMENT DES SPANC DES COLLECTIVITÉS

commune	collectivité compétente	SPANC non existant	SPANC en réflexion	SPANC en création	SPANC opérationnel
Bron	Grand Lyon				<input checked="" type="checkbox"/>
Chassieu	Grand Lyon				<input checked="" type="checkbox"/>
Corbas	Grand Lyon				<input checked="" type="checkbox"/>
Décines-Charpieu	Grand Lyon				<input checked="" type="checkbox"/>
Jonage	Grand Lyon				<input checked="" type="checkbox"/>
Meyzieu	Grand Lyon				<input checked="" type="checkbox"/>
Mions	Grand Lyon				<input checked="" type="checkbox"/>
Saint Priest	Grand Lyon				<input checked="" type="checkbox"/>
Solaize	Grand Lyon				<input checked="" type="checkbox"/>
Vaulx-en-Velin	Grand Lyon				<input checked="" type="checkbox"/>
Vénissieux	Grand Lyon				<input checked="" type="checkbox"/>
Villeurbanne	Grand Lyon				<input checked="" type="checkbox"/>
Chaponnay	SIAVO				<input checked="" type="checkbox"/>
Communay	SIAVO				<input checked="" type="checkbox"/>
St Pierre de Chandieu	SIAVO				<input checked="" type="checkbox"/>
St Symphorien d'Ozon	SIAVO				<input checked="" type="checkbox"/>
Sérézin du Rhône	SIAVO				<input checked="" type="checkbox"/>
Simandres	SIAVO				<input checked="" type="checkbox"/>
Toussieu	SIAVO				<input checked="" type="checkbox"/>
Colombier	Colombier				
Genas	Genas		<input checked="" type="checkbox"/>		
Jons	Jons		<input checked="" type="checkbox"/>		
Marennnes	Marennnes				
Pusignan	Pusignan			<input checked="" type="checkbox"/>	
St Bonnet de Mure	St Bonnet		<input checked="" type="checkbox"/>		
St Laurent de Mure	St Laurent		<input checked="" type="checkbox"/>		
Grenay	en réflexion		<input checked="" type="checkbox"/>		
Heyrieux	Heyrieux				<input checked="" type="checkbox"/>
Janneyrias	Janneyrias	<input checked="" type="checkbox"/>			
Valencin	Valencin				<input checked="" type="checkbox"/>
Villette d'Anthon	Villette				<input checked="" type="checkbox"/>

CE QU'IL FAUT RETENIR...

77% des communes du SAGE ont mis en place un service d'assainissement public. Grenay est actuellement en cours de réflexion quant à la gestion générale de l'assainissement sur la commune. Un appel d'offre groupé entre Jons, St Bonnet et Saint Laurent de Mure est en cours pour la mise en place d'un SPANC.

CONTRÔLE ET CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS AUTONOMES



CE QU'IL FAUT RETENIR...

Sur les 26 communes du SAGE ayant donné des informations sur le contrôle de leurs installations ANC, **65%** d'entre elles ont commencé le contrôle des installations autonomes (contrôle de réalisation + diagnostic sur installations existantes).

en lien avec l'action 19 et recommandation 7

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Taux de communes ayant réalisé un zonage d'assainissement

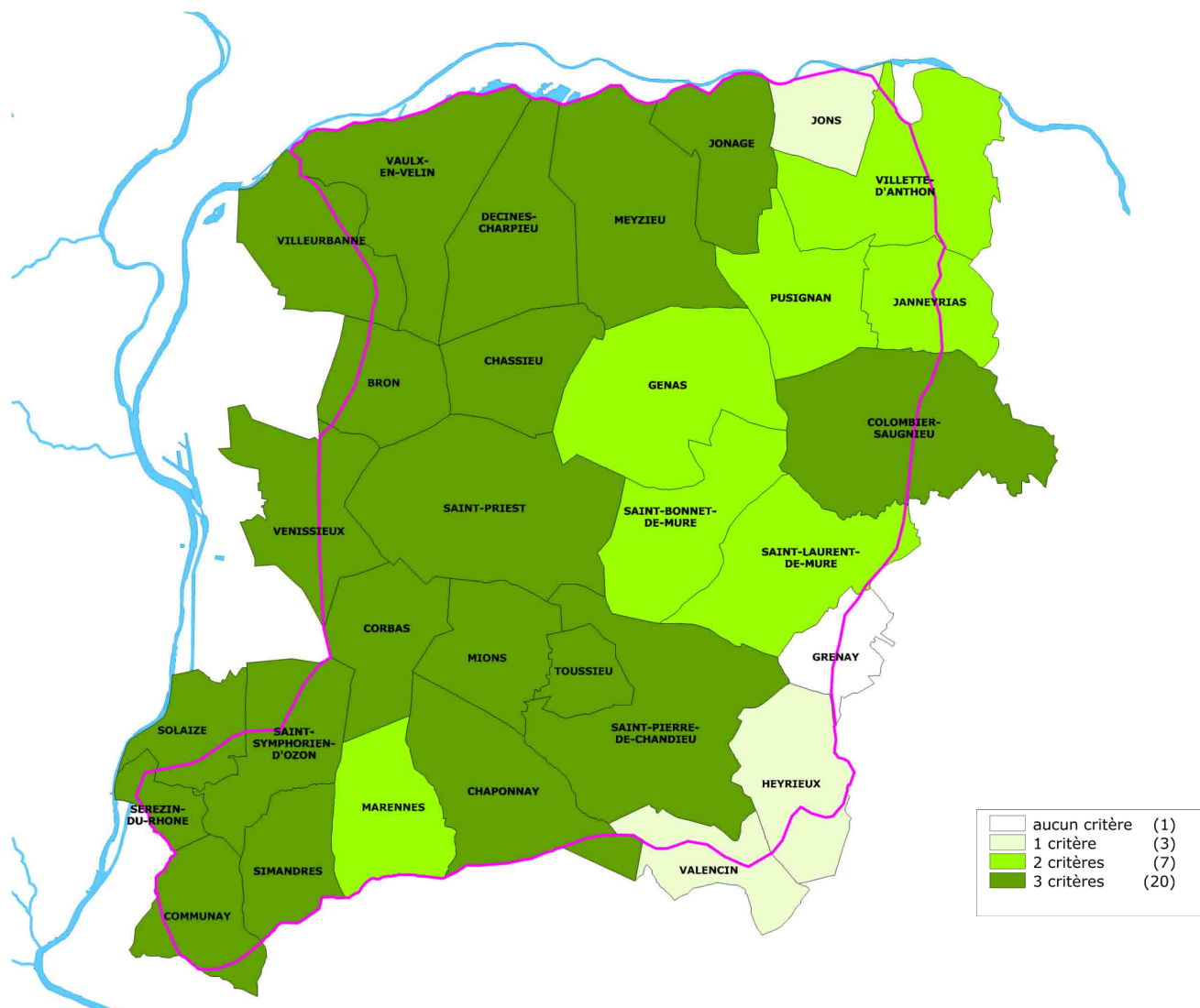
Taux de communes dotées d'un règlement d'assainissement

Taux de réalisation des schémas directeurs d'assainissement

Nombre d'arrêtés d'autorisation de rejets / nombre d'entreprises concernées

Nombre de conventions de raccordement

ORGANISATION DE L'ASSAINISSEMENT



CE QU'IL FAUT RETENIR...

Cette cartographie reprend l'état de l'organisation de l'assainissement sur le territoire du SAGE, à savoir la mise en place d'un règlement d'assainissement, du zonage d'assainissement et d'un schéma directeur de l'assainissement.

Les communes du territoire ayant mis en place ces 3 documents sont en vert foncé sur la carte (3 critères) et celles n'ayant mis en place qu'un des trois documents apparaissent en vert clair (1 critère).

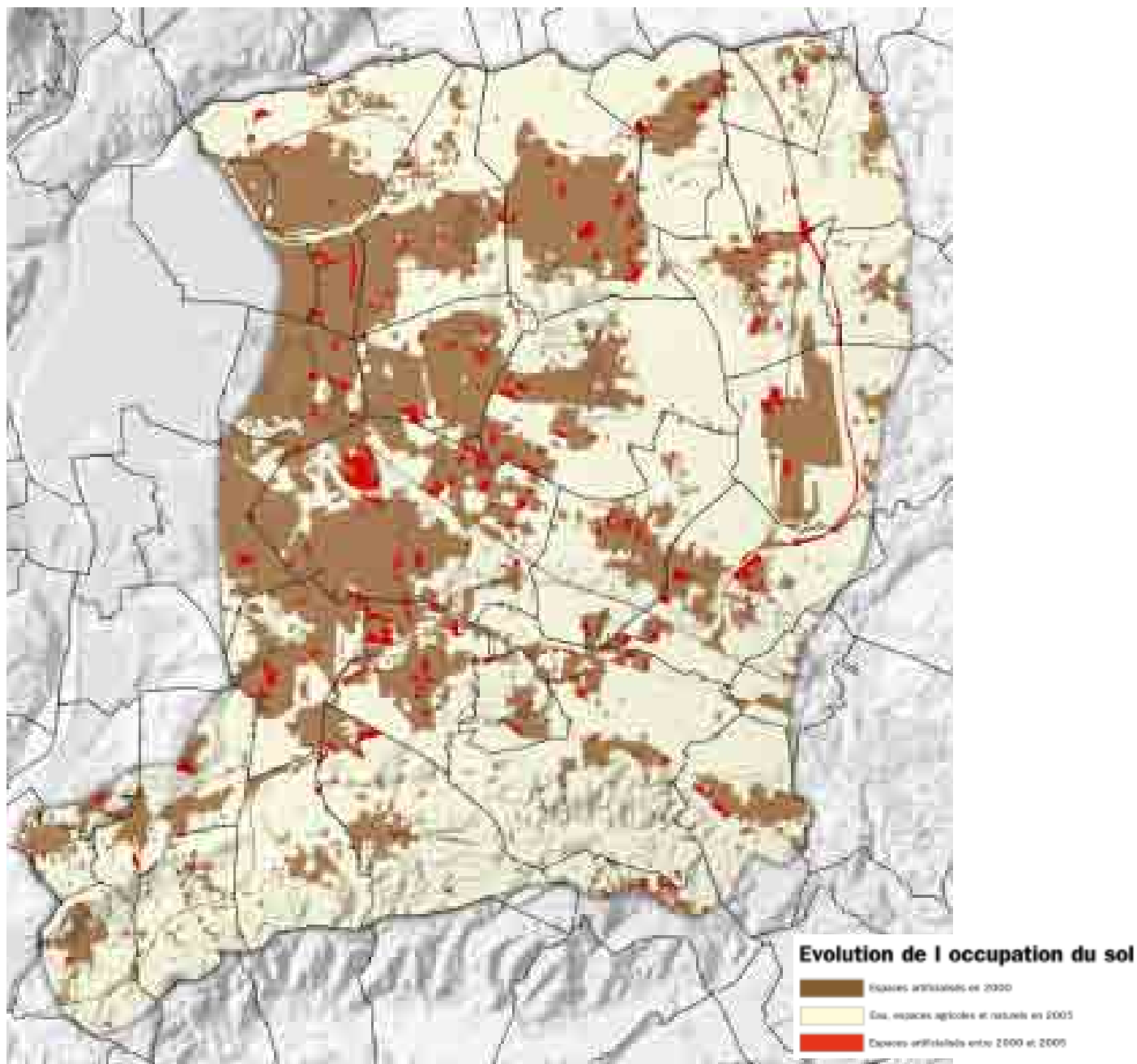
65% des communes du SAGE ont un règlement, un zonage et un schéma directeur d'assainissement.

Pas de données suffisantes concernant le nombre d'arrêtés de rejets et le nombre de convention de raccordement.

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Évolution des surfaces artificialisées dans le périmètre du SAGE

ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DES SOLS ENTRE 2000 ET 2005



Source : Agence d'urbanisme - SPOT thema 2000 - 2006

CE QU'IL FAUT RETENIR...

La pression de l'artificialisation est faible sur les périmètres de captage en eau potable du territoire. Elle a néanmoins gagné 127 ha, soit 2,5 % sur les 5 150 ha réglementés (2,7 % si on exclut le plan d'eau de Miribel Jonage). Elle s'exerce principalement à partir de l'extension de zones d'activités économiques (augmentation de 50 ha entre 2000 et 2005 sur les 650 ha de ZA que recouvrent les périmètres de protection), et en deuxième part par l'extension des zones d'habitat avec un gain de 19 ha.

En revanche, en amont des zones des périmètres de protection réglementaires, sur les couloirs de circulation des nappes, l'artificialisation progresse vite.

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Inventaire des bonnes pratiques environnementales

QUELQUES EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

cible	problématique	intitulé	application sur le territoire
agriculteur	économie d'eau	gestion fine de l'irrigation	transfert d'irrigation du SMHAR à Ternay
PME/PMI, artisan, commerçant...	gestion des déchets & rejets	labellisation et collecte de déchets	garage propre imprim' vert pressing propre
	économie d'eau et gestion des rejets	lutte contre les fuites, contrôle des rejets	entreprise Renault Trucks
collectivité	eaux pluviales	projet de recherche de l'observatoire de terrain en hydrologie urbaine	le site «Django Rheinart» à Chassieu
	gestion des déchets et sous produits de l'assainissement	collecte des déchets et sous-produits d'assainissement, des graisses, des sables de curage	centre de dépotage de Pierre Bénite
	utilisation de produits phytosanitaires	plan de désherbage communal	pas d'exemple en 2010
	marché public et développement durable	clause environnementale dans les DCE	marché de travaux du Grand Lyon «tenir compte de l'impact environnemental, de la consommation d'eau et de la limitation des pollutions...»
	inondations	gestion des ruissellements agricoles	étude et travaux de la CCPO : lutte contre l'érosion des sols agricoles
aménageur, urbaniste	économie d'eau	gestion de l'eau dans les carrières	charte de bonnes pratiques de l'UNICEM
	eaux pluviales	mise en place de techniques alternatives dans la gestion de l'eau pluviale	zone d'activité Lyon - porte des Alpes

CE QU'IL FAUT RETENIR...

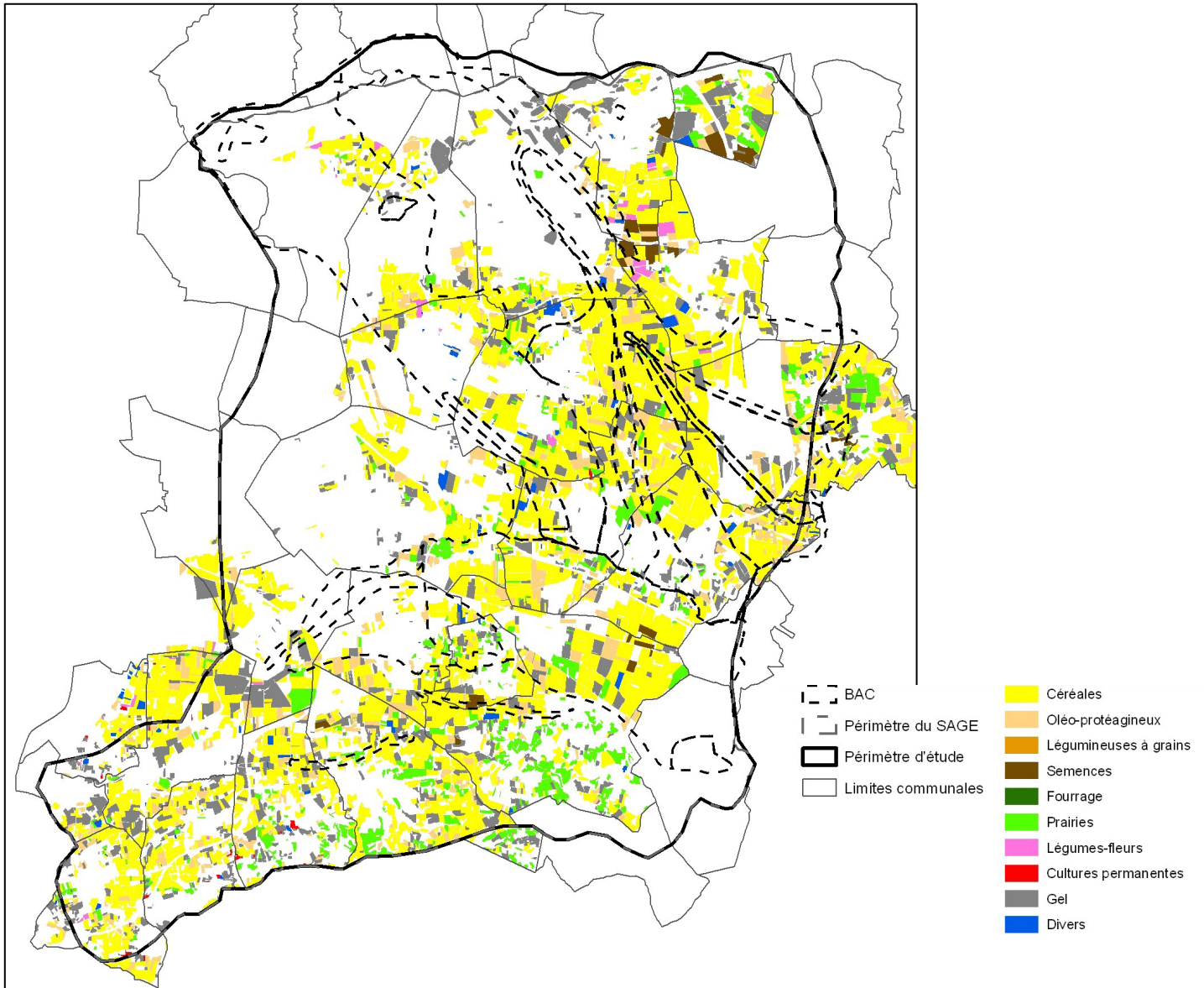
Une **vingtaine de fiches «bonnes pratiques»** ont été identifiées en 2010.

La bibliothèque sera régulièrement actualisée et des actions de communication (articles dans la Lettre du SAGE, intervention spécifique...) seront menées pour valoriser les bonnes pratiques sur le territoire du SAGE.

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Nombre d'exploitations agricoles sur le périmètre du SAGE et caractéristiques
Inventaire des pratiques agricoles

LES TYPES DE CULTURES



Source : diagnostic agricole approfondi - ACER Campestre

CE QU'IL FAUT RETENIR...

80% des exploitations sont dédiées à la culture céréalière (maïs, blé, oléagineux). Le maraîchage est localisé au nord est et au sud du territoire, et les prairies représentent environ 11% de la surface agricole. On note que l'agriculture biologique est peu développée sur le SAGE (environ 200 ha).

700 c'est le nombre d'exploitations présentes sur le territoire du SAGE en 2000 (source : RGA). Un tiers des exploitations a disparu entre 1988 et 2000. On note une chute du nombre d'exploitations et une augmentation de la taille des exploitations restantes.

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Bilan des actions menées dans le cadre des programmes de la directive nitrates

Rappel	1 ^{er} programme : de juillet 1997 à décembre 2000 2 ^{ème} programme : de janvier 2001 à décembre 2003
---------------	---

Bilan 3^{ème} programme - novembre 2004 à juin 2009		
bilan statistique	nombre d'enquête réalisée	25
	existence d'un prévisionnel azoté	75% des exploitants
	existence d'un cahier d'épandage	17% sans cahier
		13% cahier incomplet 70% cahier complet
	tenue du cahier d'enregistrement	80 à 85% des exploitants
	périmètre de protection des captages	50% des exploitants ignorent qu'ils ont une parcelle en PP
suivi qualité des eaux	couloirs Meyzieu & Décines	dépassement des 50 mg/l sur plusieurs mois
	couloir d'Heyrieux	bruit de fond autour de 30 mg/l

CE QU'IL FAUT RETENIR...

OBJECTIFS DES PROGRAMMES DE LA DIRECTIVE NITRATES :

- **évaluer les pressions agricoles** sur le territoire
- **évaluer les pratiques des exploitants** à savoir les pratiques d'épandage, le fractionnement des apports minéraux, le plan fumure, les effluents d'élevage, la période d'interdiction d'épandage...

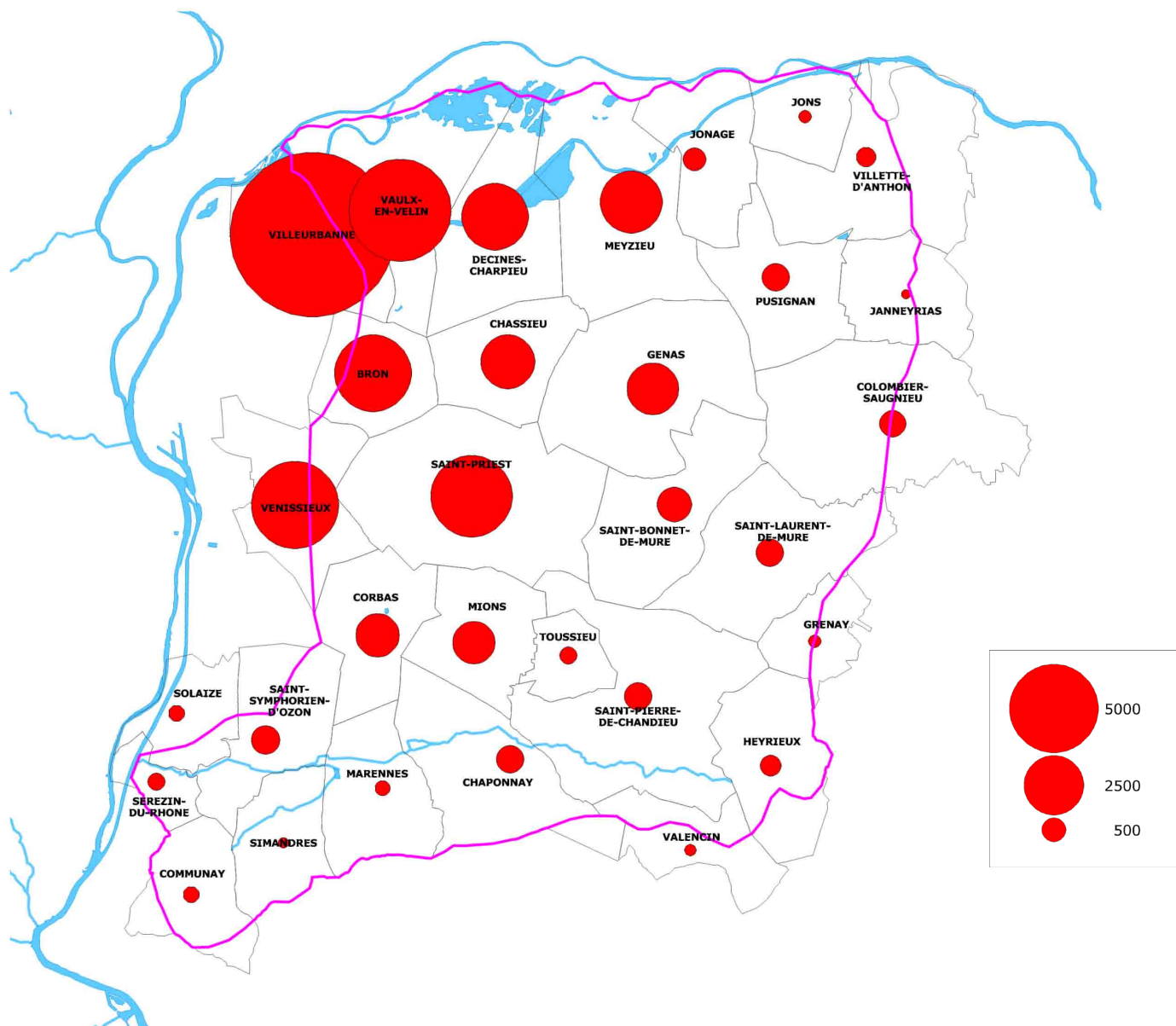
Le 4^{ème} programme se déroule sur la période juillet 2009 à juillet 2013.

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Inventaire des entreprises sur le périmètre du SAGE

Inventaire des industriels utilisant des substances industrielles dangereuses

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENTREPRISES ET COMMERCES PAR COMMUNE



source : données CCI et CMA 69 et 38

CE QU'IL FAUT RETENIR...

Environ 18 000, c'est le nombre d'entreprises, industries et commerces recensés sur le territoire du SAGE (listing Chambre du commerce et de l'industrie 69 et 38 + Chambre des métiers et de l'artisanat 69 et 38).

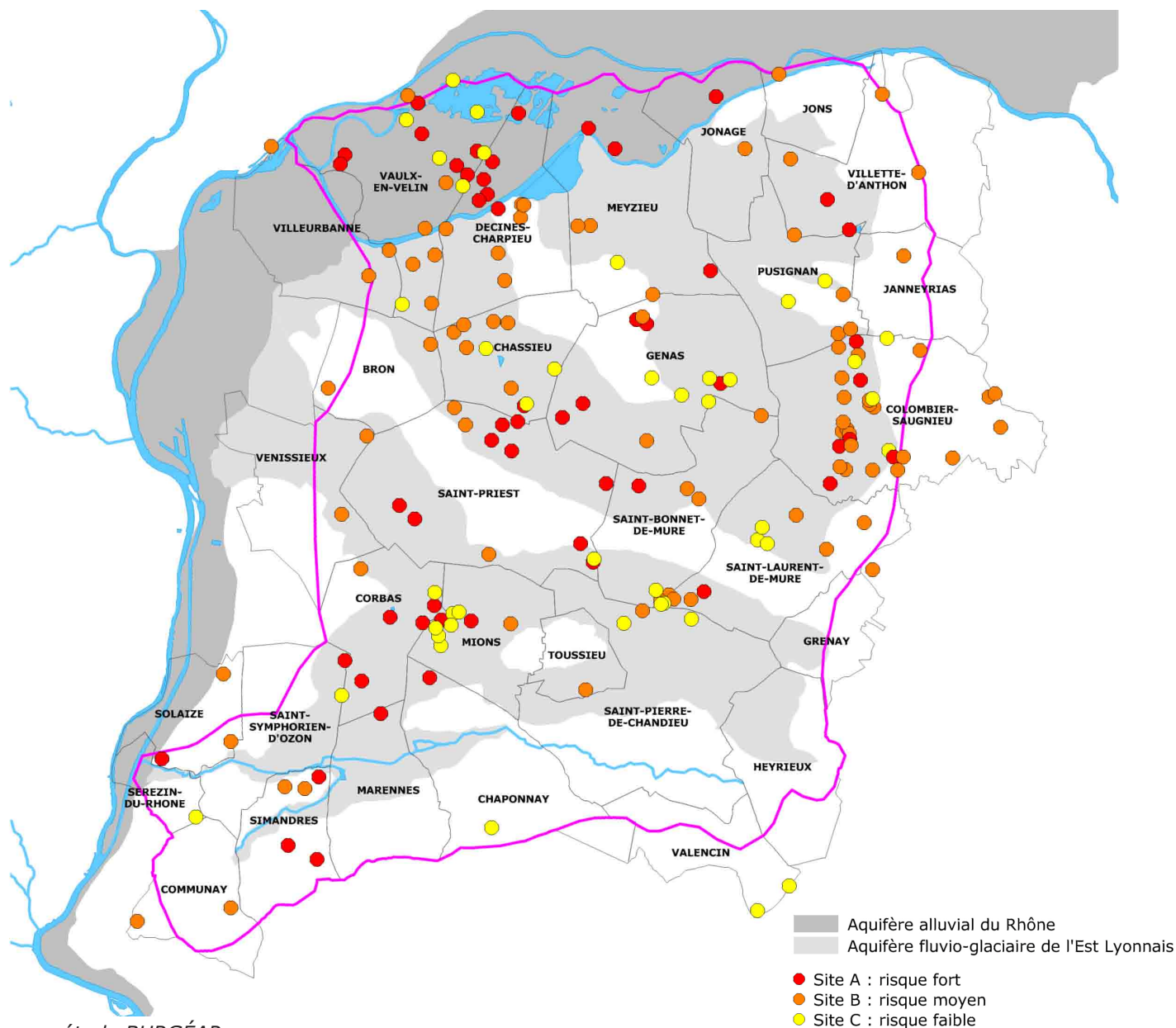
6 630 entreprises susceptibles d'utiliser des substances dangereuses ont été identifiées sur le territoire par le bureau d'étude BURGEAP (chargé de réaliser l'inventaire des activités utilisant des substances dangereuses action 12 du PAGD).

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Recensement des sites d'anciennes décharges

Suivi de la qualité de la nappe en aval des sites présentant un risque

RECENSEMENT DES SITES D'ANCIENNES DÉCHARGES



source : étude BURGÉAP

CE QU'IL FAUT RETENIR...

183 c'est le nombre de sites répertoriés dont :

- 60 sites sont classés A : risque fort pour les eaux souterraines et/ou superficielles
- 80 sites sont classés B : risque moyen pour les eaux souterraines
- 43 sites sont classés C : risque faible pour les eaux souterraines.

Toutes les informations sur ces anciennes décharges ont été envoyées aux communes et maîtres d'ouvrage concernés afin de les informer et de les inciter à réhabiliter ces sites.

Pour le moment aucune réhabilitation de ces sites n'a été réalisée sur le territoire (indicateur 2.17).

en lien avec les recommandations 8 & 9

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Localisation et surface des sites d'extraction de granulat

RECENSEMENT DES SITES D'EXPLOITATION ADHÉRENTS À L'UNICEM

exploitant	commune	superficie ha	date de fin d'activité
SYMALIM	Vaulx-en-Velin	128	21/08/2004
CM matériaux	St-Laurent-de-Mure	2,3	01/10/2008
Granulats Rhône Loire (GRL)	St-Bonnet-de-Mure	28	06/07/2009
CEMEX granulats	St-Pierre-de-Chandieu	23	09/07/2009
VERDOLINI carrières	Pusignan	15	28/10/2011
JEAN LEFEBVRE Sud Est	St-Bonnet-de-Mure	56	01/05/2037
PERRIER TP	Mions	40	01/07/2014
PERRIER TP	Colombier-Saugnieu	32	01/07/2028
carrières du CHEVAL BLANC	St-Pierre-de-Chandieu	24	18/11/2014
Carrières de St Laurent (chez Lafarge granulats) - CSL-	St-Laurent-de-Mure	52	28/06/2016
Carrières de St Laurent (chez Lafarge granulats)	St-Pierre-de-Chandieu	23	14/07/2009
nombre total de carrières actives : 11		423 ha	

source : UNICEM : Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction

CE QU'IL FAUT RETENIR...

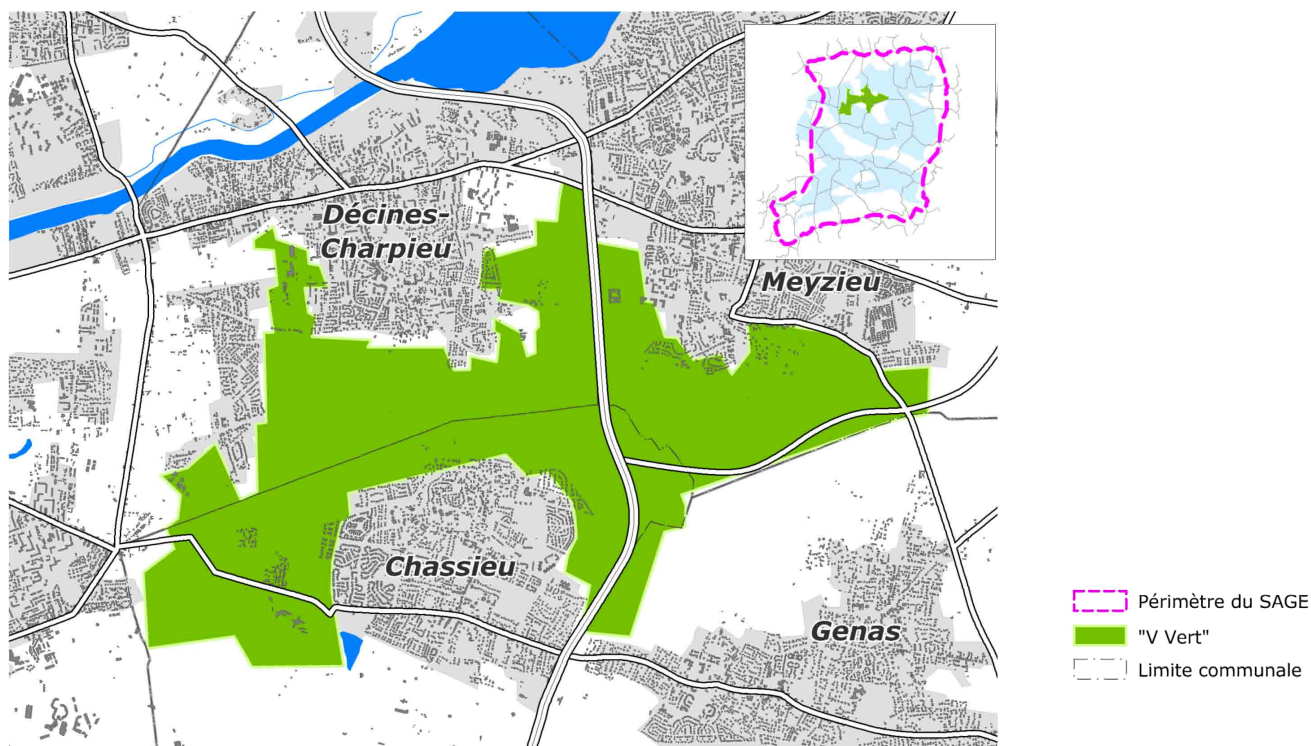
Les carrières figurant dans le tableau concernent uniquement les exploitants adhérents à l'UNICEM Rhône Alpes. Les autres sites de carrières localisés sur le territoire du SAGE n'ont, pour le moment, pas été identifiés (problème pour récupérer les données).

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Intégration de la recommandation¹ du SAGE dans les documents d'urbanisme
Suivi de l'occupation des sols dans ce secteur

¹ : maintien du «V vert nord» non urbanisé

LOCALISATION DU «V VERT»



CLASSEMENT DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

commune	intégration dans les PLU	date	ce que dit le PADD
Chassieu	<input checked="" type="checkbox"/>	juillet 2005	classé en zone N ou A «pérenniser la vocation naturelle et agricole de ce territoire...»
Décines	<input checked="" type="checkbox"/>	juillet 2005	classé en zone N ou A «pérenniser la vocation agricole du territoire naturel (plaine et colline de Biézin), qui représente un espace naturel important...»
Genas	NC	-	-
Meyzieu	<input checked="" type="checkbox"/>	juillet 2005	classé N «préservé ces espaces naturels (...) interdire toute construction...»

NC : non communiquer

CE QU'IL FAUT RETENIR...

Les **documents d'urbanisme** recensés **respectent la vocation agricole ou naturelle** du territoire. L'urbanisation et les constructions sont exclues du territoire.

Extrait du PADD du SCOT : «le développement de la 'trame verte' est une orientation centrale pour l'Est lyonnais, (...) la protection de la 'trame verte' contribuera pleinement à la valorisation des territoires : consolider le 'V Vert' (plaine du Biézin) et amplifier ses liens avec l'Est lyonnais...»

ORIENTATION 2 : RECONQUÉRIR ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX

INDICATEURS NON RENSEIGNÉS

N° indicateur	intitulé	type	observation
2.8	gestion des eaux pluviales	réponse	en attente du cahier des bonnes pratiques d'assainissement pluvial pour mieux définir les données de l'indicateur
2.12	plan d'action agricole	réponse	action non commencée, en attente du résultat du diagnostic agricole
2.15	gestion des déchets et substances industrielle	réponse	en attente des résultats de l'inventaire substances dangereuses pour mieux définir les données de l'indicateur
2.17	gestion des anciennes décharges	réponse	action non commencée, inventaire des décharges validé fin 2010
2.19	Ré-aménagement de carrières	réponse	action non commencée

PROTÉGER LES
RESSOURCES
EN EAU
POTABLE

RECONQUÉRIR
& PRÉSERVER
LA QUALITÉ DES
EAUX

GÉRER
DURABLEMENT
LA QUANTITÉ
DE LA
RESSOURCE EN
EAU

GÉRER LES
MILIEUX
AQUATIQUES ET
PRÉVENIR DES
INONDATIONS

SENSIBILISER
LES ACTEURS

METTRE EN
OEUVRE LE
SAGE

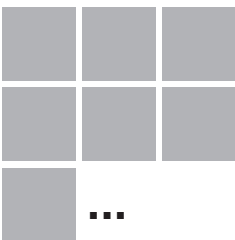
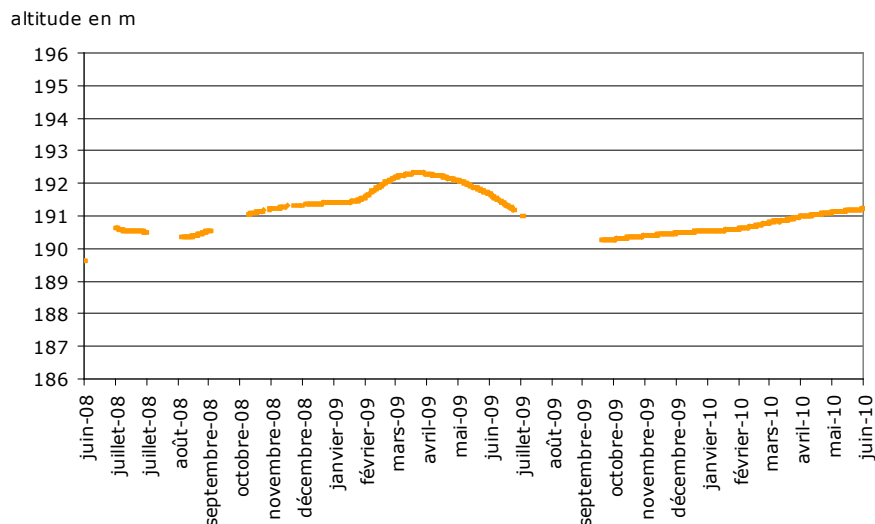


TABLEAU DE
BORD SAGE
EST LYONNAIS
-BILAN 2010-

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

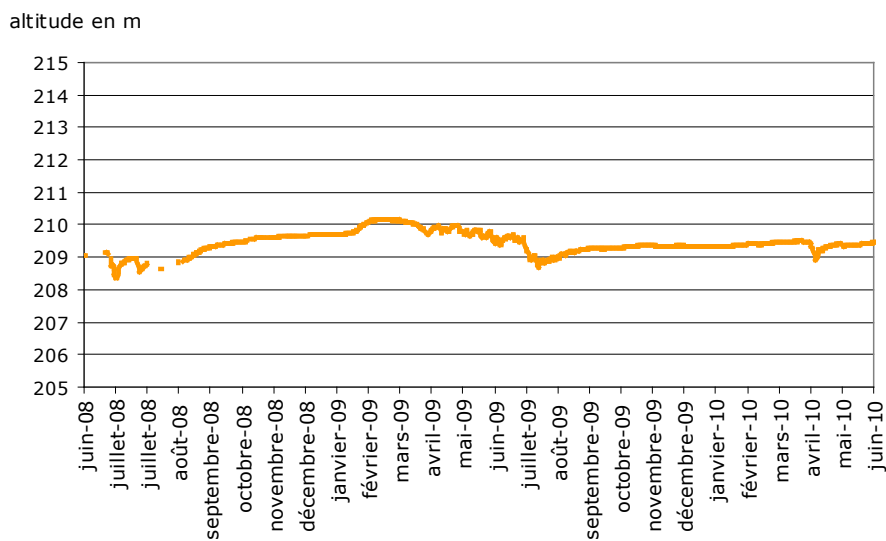
Suivi piézométrique de la nappe de l'Est Lyonnais et de la nappe de la Molasse

NIVEAU DES NAPPES DANS LE COULOIR DE MEYZIEU



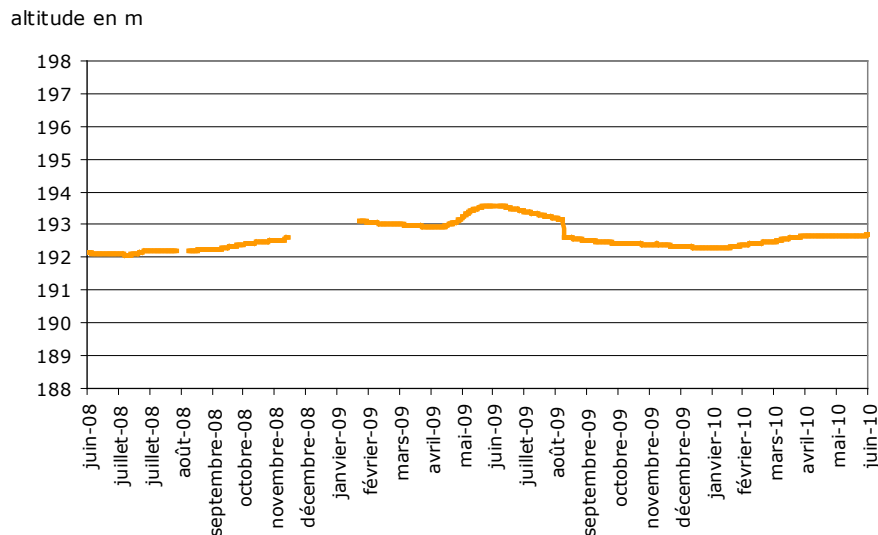
Source : ADES - piézomètre Diren Bouvarets

NIVEAU DES NAPPES DANS LE COULOIR D'HEYRIEUX



Source : ADES - piézomètre Diren Heyrieux

NIVEAU DES NAPPES DANS LE COULOIR DE DÉCINES

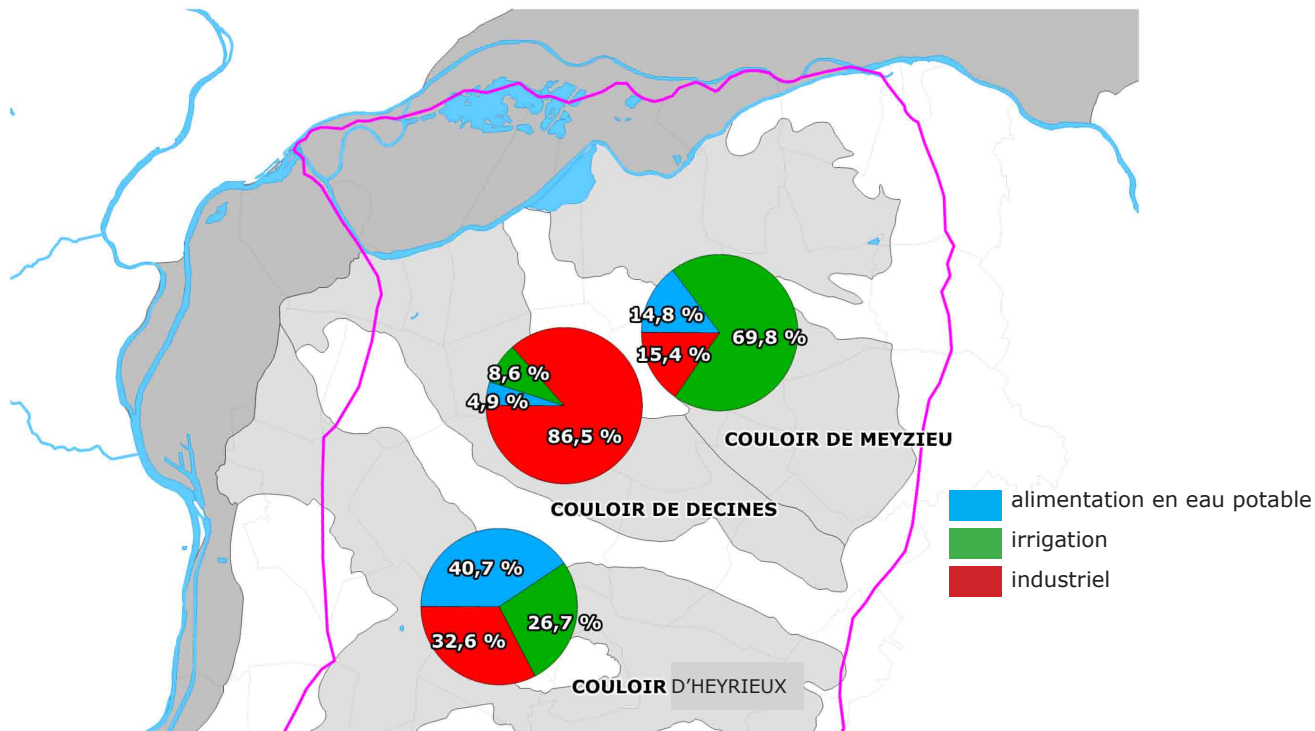


Source : ADES - piézomètre BRGM Genas

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Volumes annuels prélevés pour les différents usages

RÉPARTITION DES VOLUMES PRÉLEVÉS PAR USAGES



Usages	2002	2009
Couloir de Meyzieu		
Eau potable (m³/an)	853 000	606 500
Irrigation (m³/an)	5 675 000	2 859 480
Industrie (m³/an)	771 000	632 350
TOTAL (m³/an)	7 299 000	4 098 330
Couloir de Décines		
Eau potable (m³/an)	93 000	106 500
Irrigation (m³/an)	1 316 000	187 060
Industrie (m³/an)	3 980 000	1 882 840
TOTAL (m³/an)	5 389 000	2 176 400
Couloir d'Heyrieux		
Eau potable (m³/an)	1 619 000	5 203 300
Irrigation (m³/an)	2 927 000	3 412 148
Industrie (m³/an)	4 550 000	4 168 210
TOTAL (m³/an)	9 096 000	12 783 658
Nappe alluviale du Rhône		
Eau potable (m³/an)	106 407 000	-
Irrigation (m³/an)	167 000	-
Industrie (m³/an)	417 000	-
TOTAL (m³/an)	106 991 000	-

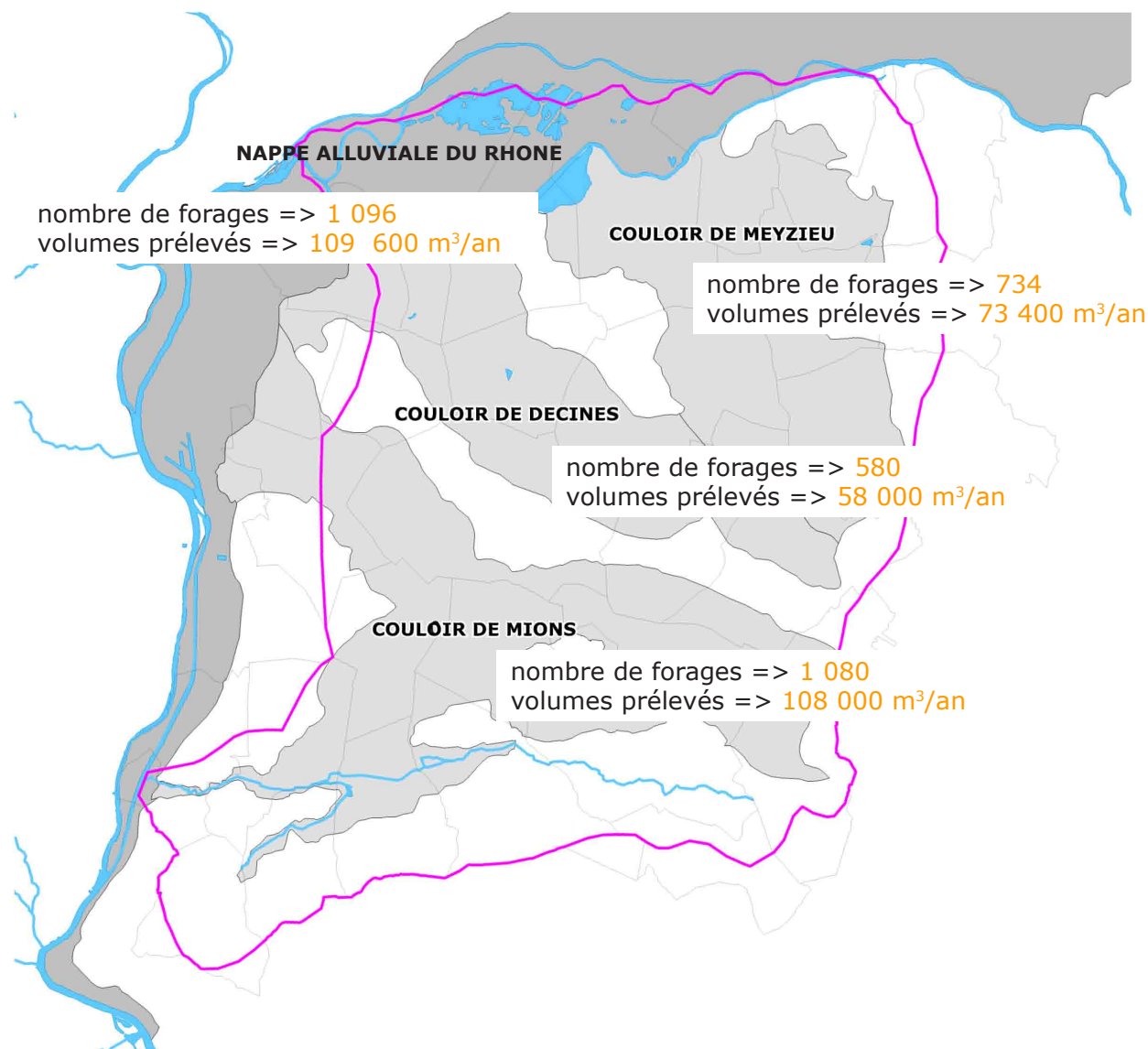
CE QU'IL FAUT RETENIR...

- 126 millions de m³** c'est le volume total annuel prélevé dans les 3 couloirs de la nappe de l'Est lyonnais et la nappe alluviale du Rhône :
- environ 90% pour l'alimentation en eau potable soit environ 112 millions de m³/an
 - environ 5% pour l'industrie soit 7 millions de m³/an
 - environ 5% également pour l'irrigation soit un peu plus de 6.5 millions de m³/an

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Résultat de l'étude sur les recensements
Estimation du nombre d'ouvrages et des volumes prélevés

ESTIMATION DU NOMBRE D'OUVRAGES ET DES VOLUMES PRÉLEVÉS



CE QU'IL FAUT RETENIR...

349 000 m³ c'est l'estimation totale du volume annuel prélevé par des ouvrages domestiques : puits et forages.

Deux documents de communication ont été envoyés aux collectivités concernant la déclaration en mairie des forages domestiques.

Une base de données nationale existe pour saisir les informations contenues dans chaque déclaration à destination des communes :

<https://declaration.forages-domestiques.gouv.fr>

ORIENTATION 3 : GÉRER DURABLEMENT LA QUANTITÉ DE LA RESSOURCE

3.5

IRRIGATION

RÉPONSE

en lien avec les actions 39 & 41

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Évolution de la surface irriguée et des volumes prélevés
Suivi du projet de transfert d'irrigation du SMHAR

IRRIGATION DANS L'EST LYONNAIS

	secteur	station	volume produits - m ³	superficie irriguée - ha	volume moyen produit - m ³ /ha
2008	Sud-est lyonnais	Ternay ¹	547 680	1 496	746
		Saint priest ²	567 874		
	Est lyonnais	Genas - nord	1 278 911	1 705	1 422
		Genas - sud	1 147 792		
	ASA* Jons	Jons ³	166 567	304	549
ASA Vaulx en Velin	l'épi ⁴	127 267	125	1 016	
TOTAL ANNÉE 2008			3 834 091	3 630	3 733
2009	Sud-est lyonnais	Ternay ¹	2 227 930	1 500	2 288
		Saint priest ²	1 203 390		
	Est lyonnais	Genas - nord	3 389 600	1 714	3 944
		Genas - sud	3 371 268		
	ASA Jons	Jons ³	673 567	304	2 218
ASA Vaulx en Velin	l'épi ⁴	270 537	126	2 140	
TOTAL ANNÉE 2009			11 136 292	3 644	10 590

Source SMHAR -syndicat mixte hydraulique agricole du Rhône-

*ASA : association syndicale autorisée

¹ : nappe du Rhône ² : couloir d'Heyrieux ³ : canal de Jonage ⁴ : nappe du Rhône

PROJET DE TRANSFERT D'IRRIGATION

Depuis 2007, le SMHAR a engagé un projet de modification de l'irrigation collective du sud-est lyonnais. Jusqu'ici, l'eau était prélevée à Ternay dans la nappe du Rhône (2 100 m³/h) et à Saint Priest dans la nappe de l'Est lyonnais, au niveau du couloir fluvio-glaciaire d'Heyrieux (1 500 m³/h). Désormais, un nouveau captage dans le Rhône à Ternay permettra de prélever 1 200 m³/h dans une 1^{ère} phase avec une possibilité d'évolution jusqu'à 4 176 m³/h.

L'objectif est de réduire les prélèvements dans le couloir d'Heyrieux et de sécuriser l'irrigation sur le secteur. L'exploitation du pompage de Ternay a débuté en avril 2010.

QUELQUES CHIFFRES...

- 400 000 m³ d'eau économisés chaque année pour la nappe de l'Est lyonnais (couloir d'Heyrieux)
- 6 mois de travaux
- 1 850 000 € investis (études comprises)
- 6 financeurs : Département du Rhône, Agence de l'Eau, État, Région Rhône Alpes, Département de l'Isère, Grand Lyon



Aperçu de la station



Inauguration de la station le 28/09/10



Vue des pompes

ORIENTATION 3 : GÉRER DURABLEMENT LA QUANTITÉ DE LA RESSOURCE**3.7****OUVRAGES SOUTERRAINS****RÉPONSE***en lien avec la prescription 37***DÉFINITION DE L'INDICATEUR**

Suivi des dossiers sur les projets de construction d'ouvrages souterrains

		nombre de dossier atteignant la molasse	dossier loi sur l'eau renforcé	nombre de dossier accepté
2009	avec système de drainage	aucun dossier n'a été déposé		
	sans système de drainage			
2010	avec système de drainage	aucun dossier n'a été déposé		
	sans système de drainage			

en lien avec l'action GESLY

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Suivi des arrêtés préfectoraux réduisant l'utilisation de la ressource en eau

date d'application		zone d'application	situation	mesures de limitation des usages		
début	fin			agricole	domestique	
2009	20 juill.	3 déc.	couloirs d'Heyrieux et Meyzieu	interdiction	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	19 août	3 déc.	couloirs d'Heyrieux et Meyzieu	vigilance	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	3 déc.	31 déc.	couloir d'Heyrieux	restriction	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
couloir de Meyzieu			vigilance			
2010	4 juin	31 déc.	couloir d'Heyrieux	restriction	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			couloir de Meyzieu	vigilance		
	4 août	31 déc.	couloir d'Heyrieux	restriction	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			couloir de Meyzieu	vigilance	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

CE QU'IL FAUT RETENIR...

La situation «**d'alerte et restriction**», est caractérisée par le risque de conflit d'usage, et donc la nécessité de restreindre les usages de confort ; il s'agit d'économiser l'eau afin de retarder, si possible, le passage à la situation de crise et d'interdiction.

La situation **de «vigilance»** est applicable pour les eaux superficielles et les nappes où les usages sont satisfaits sans préjudice pour le milieu mais à partir duquel la situation basse est susceptible de s'aggraver en l'absence de pluie significative dans le mois à venir.

Le suivi hydrologique est renforcé dès la parution d'un arrêté.

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Nombre de projets intégrant des dispositifs d'économie d'eau

Nombre de collectivités/industriels ayant une installation économe en eau

Nombre d'actions de communication sur les économies d'eau

EXEMPLES D'OPÉRATIONS MENÉES PAR LES COLLECTIVITÉS POUR ÉCONOMISER LA RESSOURCE

communes	action économe réalisée	action financée	action de communication
Bron	arrosage nocturne récup. eaux pluies robinet automatique		journées sur le thème de l'environnement et de l'eau
Chaponnay	arrosage nocturne	rénovation terrain foot (gazon synthétique)	
Chassieu	arrosage nocturne programmable récup. eaux pluies		articles dans le bulletin municipal
Colombier Saugnieu	arrosage goutte à goutte, nocturne et programmé		
Corbas	arrosage nocturne paillage plantations		
Décines	arrosage goutte à goutte récup. eaux pluies		
Jons	arrosage goutte à goutte, nocturne et programmé		articles dans le bulletin municipal
Marennes	arrosage nocturne récup. eaux pluies		
Meyzieu	arrosage goutte à goutte récup. eaux pluies		actions auprès des scolaires accueil de l'exposition 'la maison économe'
Mions	récup. eaux pluies	robinet 'stop' dans les groupes scolaires	articles dans le bulletin municipal
Saint Priest	arrosage nocturne programmable plan «lutte anti-fuite»	financement de projet scolaire DD	agenda 21
Saint Symphorien d'O.	arrosage nocturne stade & espace vert		
Sérézin du Rhône	arrosage goutte à goutte		
Valencin			articles dans le bulletin municipal

source : questionnaire SAGE envoyé aux collectivités en 2009

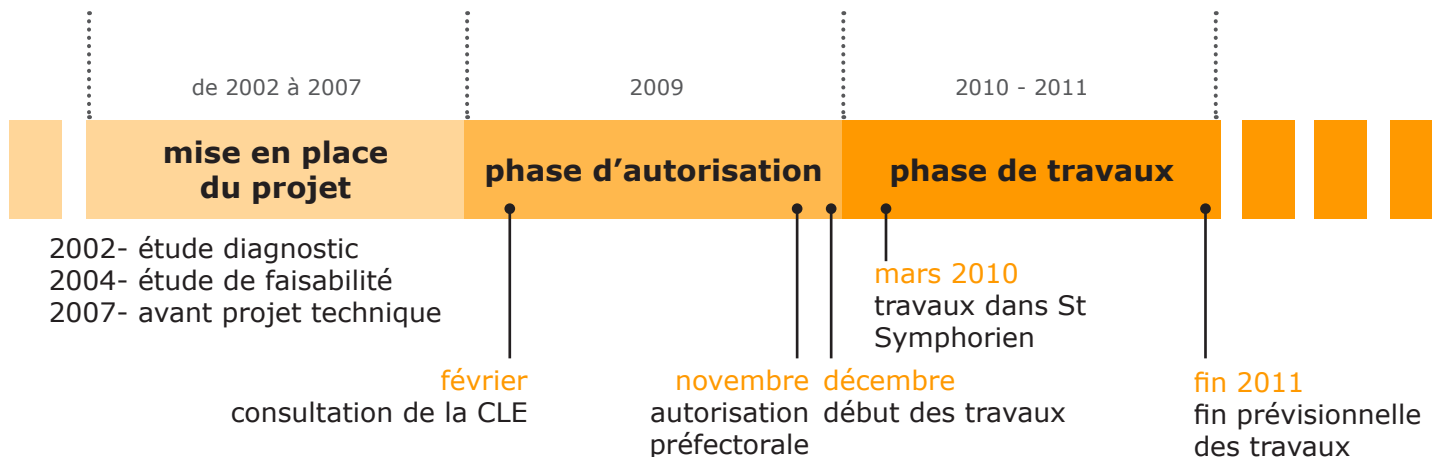
CE QU'IL FAUT RETENIR...

De nombreuses collectivités ont mis en place des **dispositifs économes en eau liés à l'entretien des espaces verts**. Des actions restent encore à mener au niveau des consommations d'eau dans les bâtiments publics.

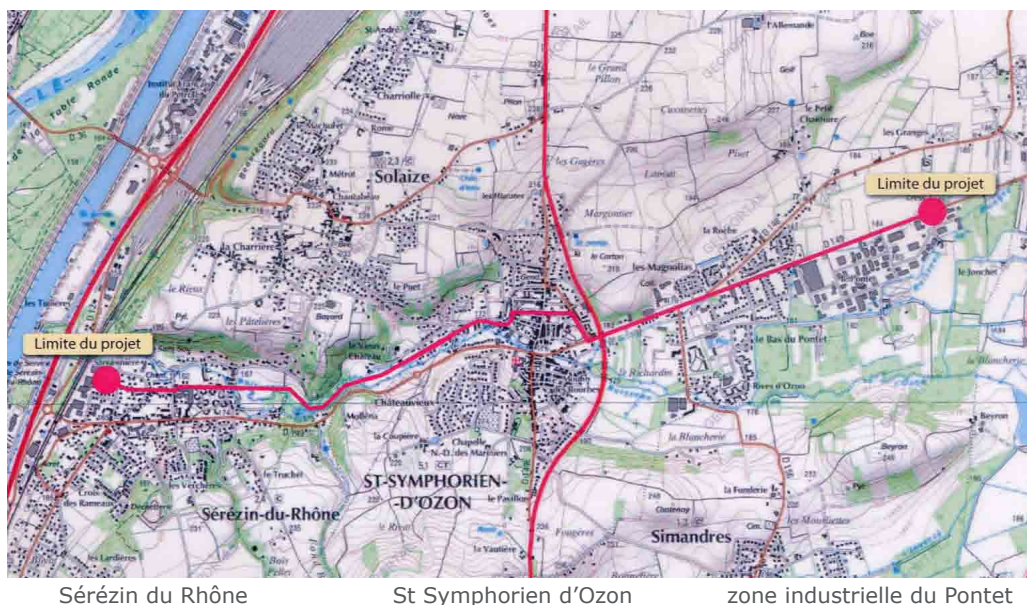
DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Suivi de la réhabilitation du collecteur

PLANNING D'ÉLABORATION DES TRAVAUX



LOCALISATION DES TRAVAUX



CE QU'IL FAUT RETENIR...

Le collecteur du **SIAVO** (Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de l'Ozon), mis en service il y a 40 ans, **présente de nombreuses fissures**, en partie dues à l'abaissement de la nappe phréatique.

Les eaux claires, mélangées aux eaux usées, sont inutilement acheminées jusqu'à la station d'épuration de Saint-Fons pour y être traitées. Par conséquent, le collecteur est en cours de réhabilitation sur une longueur de **5 600 mètres**. Les travaux démarrés en décembre 2009 s'étalent sur une période supérieure à un an. Ils s'effectueront au départ **de la route d'Heyrieux jusqu'à Sérézín-du-Rhône**.

ORIENTATION 3 : GÉRER DURABLEMENT LA QUANTITÉ DE LA RESSOURCE

INDICATEURS NON RENSEIGNÉS

N° indicateur	intitulé	type	observation
3.4	consommation eau potable	pression	difficulté d'obtention de la donnée
3.6	réseaux AEP	réponse	pas de donnée pour le moment
3.11	irrigation collective Miribel Jonage	réponse	projet en attente pour le moment

PROTÉGER LES
RESSOURCES
EN EAU
POTABLE

RECONQUÉRIR
& PRÉSERVER
LA QUALITÉ DES
EAUX

GÉRER
DURABLEMENT
LA QUANTITÉ
DE LA
RESSOURCE EN
EAU

GÉRER LES
MILIEUX
AQUATIQUES ET
PRÉVENIR DES
INONDATIONS

SENSIBILISER
LES ACTEURS

METTRE EN
OEUVRE LE
SAGE

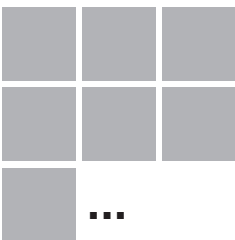


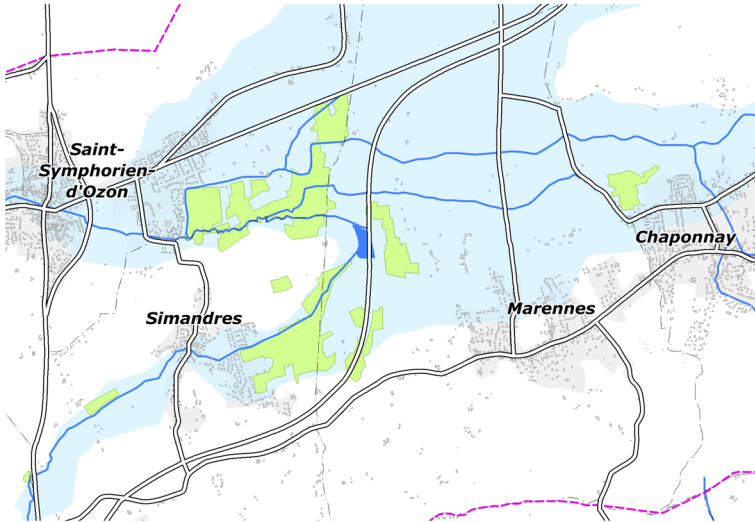
TABLEAU DE
BORD SAGE
EST LYONNAIS
-BILAN 2010-

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

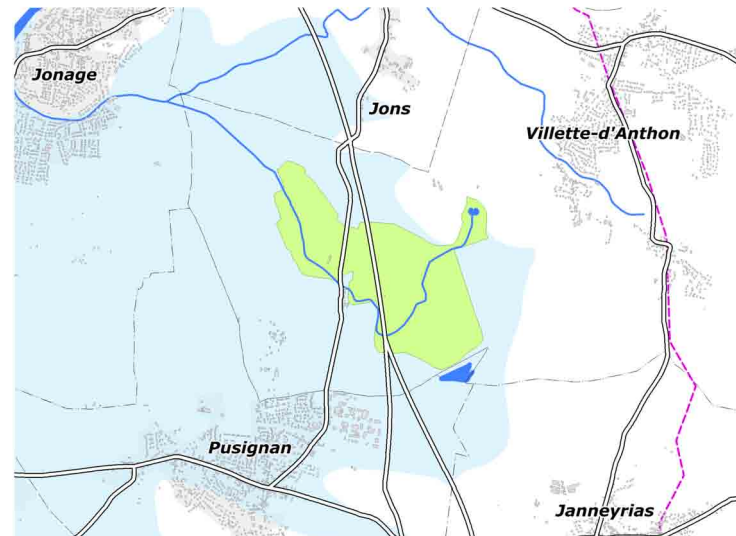
Inventaire des zones humides du périmètre du SAGE

Identification des secteurs stratégiques des zones humides et des bassins d'alimentation

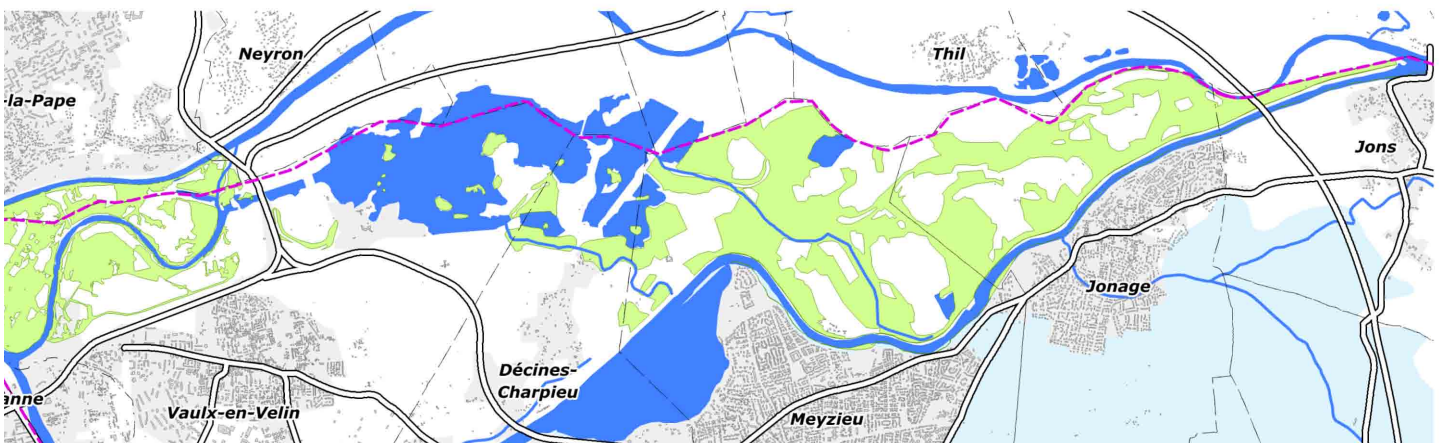
MARAI DE L'OZON : marais, prairie humide



MARAI DE CHARVAS : marais



MIRIBEL JONAGE : prairie humide, forêt alluviale, marais...



- Périmètre de zone humide
- Périmètre du SAGE
- Nappe de l'Est lyonnais
- Limite communale

CE QU'IL FAUT RETENIR...

L'action 44 «élaborer des plan de gestion dans les ZH stratégiques» demande l'identification des ZH stratégiques pour la gestion de l'eau à l'intérieur des ZH du périmètre, afin que puissent y être mis en place des plans de gestion.

Cette étude comprend 3 phases :

- phase 1 : identification du bassin d'alimentation des zones humides
- phase 2 : identification des zones humides d'intérêt environnemental particulier (ZHIEP), puis les zones humides stratégiques pour la gestion de l'eau (ZSGE)
- phase 3 : proposition d'actions de gestion des ZHIEP (y compris servitudes dédiées aux ZSGE).

MARAI DE CHARVAS : Situé à Villette d'Anthon, il reste une des dernières zones humides de l'Est Lyonnais. L'ensemble du marais s'étendait sur environ 150 ha dont seules les deux parties les plus marécageuses n'ont été pas été perturbées. En 1991, le passage du TGV et de l'autoroute a partagé le site selon un axe Nord-Sud. Les mesures compensatoires liées à l'implantation de ces voies de communication ont permis l'achat de 32 hectares par le CREN, contribuant à la sauvegarde définitive du site.

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Nombre de projets de création ou de re-naturation de zones humides

intitulé du projet	commune	superficie	état du projet	appui technique SAGE
Restauration et re-naturation de la zone humide de la Sauzaye	Chaponnay	47 ha	■ 2010	suivi du comité de pilotage
Valorisation du marais de Simandres	Simandres	25 ha	■ 2010	cahier des charges + suivi comité de pilotage
Restauration de la roselière des Manges	Saint Symphorien d'Ozon	environ 1 ha	-	veille sur projet

- étude en cours
- étude validée
- mise en œuvre des travaux
- réception des travaux



Zone humide de la Sauzaye



Marais de Simandres



Roselière du ruisseau des Manges

CE QU'IL FAUT RETENIR...

ZONE HUMIDE DE LA SAUZAYE : projet mené par le bureau d'étude SINBIO - aménagements pressentis :

- préservation et restauration de la zone de cressonnière,
- re-naturation de l'Ozon,
- requalification des terrains cultivés à l'Est en prairies humides,
- création d'un plan d'eau pour la pêche.

MARAI DE SIMANDRES : aide de l'équipe SAGE à la rédaction du cahier des charges - objectifs du projet :

- préserver ou reconquérir le caractère humide du site, dans un but d'amélioration de la biodiversité,
- mettre en valeur le site dans un but pédagogique et d'amélioration du cadre de vie de la population.

ROSELIÈRE DES MANGES : pas d'étude en cours mais début de travaux réalisés par la commune ou CCPO :

- suppression de remblai (1 000 m³)
- suppression des renouées du Japon
- journée éco-volontaire en octobre 2010 (CORA)

en lien avec l'action 43 - prescription 46

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Pourcentage de zones humides intégrées dans les PLU et de règlements prévoyant la sauvegarde des ZH
 Nombre de projet d'aménagement touchant une zone humide (prescription 46)

INTÉGRATION DES ZONES HUMIDES DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

commune	classement	date	extrait du règlement
Chaponnay	zone Nzh	juin-07	zone réservée à la protection
Décines Charpieu	zone R1-R2-R3 (PPRNi)	janv-04	prescriptions techniques sur le droit à construire
Meyzieu	non		
Saint Symphorien	zone N	mars-09	interdiction de réhabilitation de ruines interdiction d'établissements recevant du public occupation et utilisation du sol admises sous conditions
Simandres	zone Ndt et ND (POS)		Zone protégée - milieu naturel

source : questionnaire SAGE - 2009

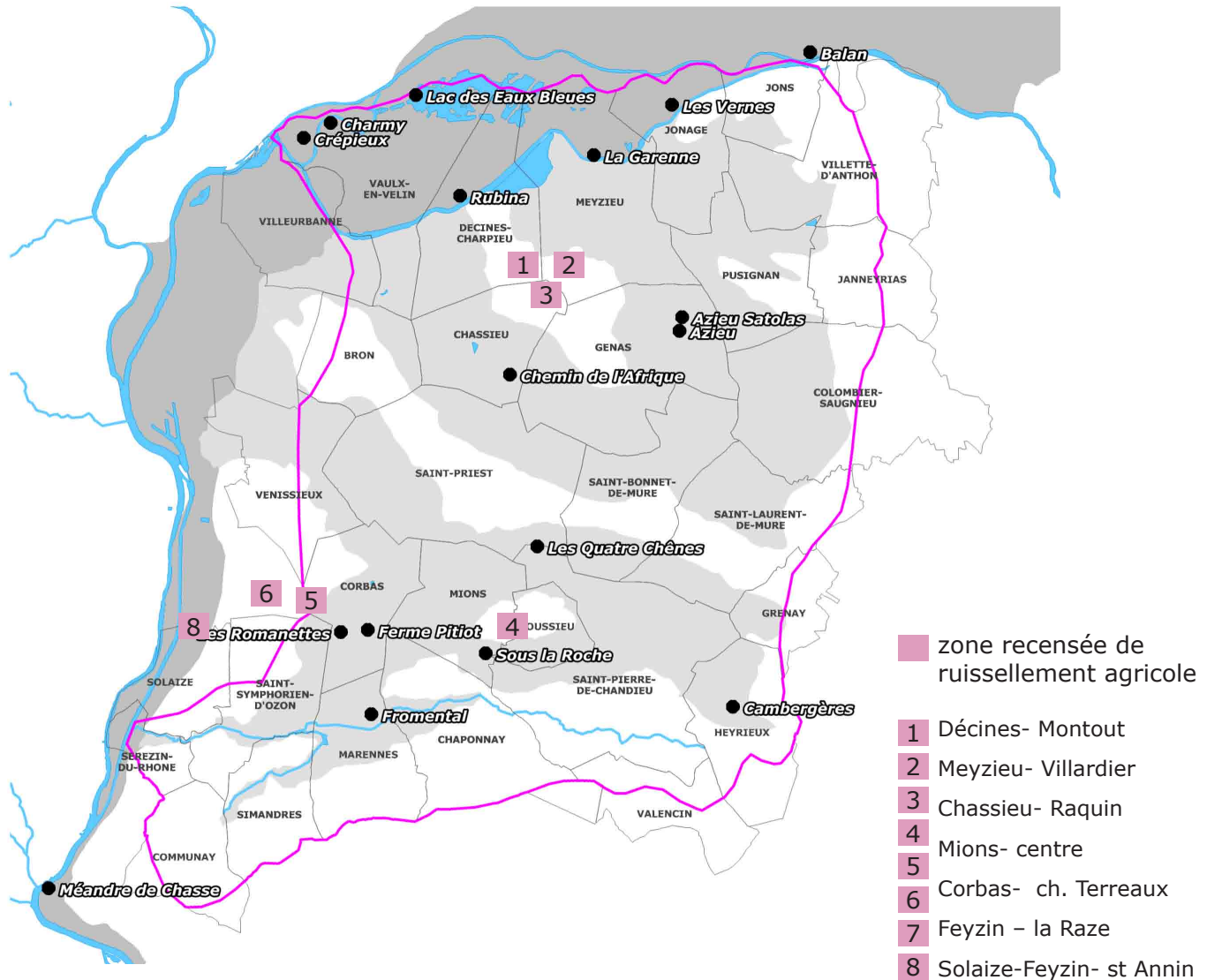
CE QU'IL FAUT RETENIR...

Les données ci-dessus sont partielles, elles sont issues du questionnaire SAGE envoyé aux collectivités en 2009. Une recherche plus approfondie sera réalisée en 2011.

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Identification des zones où les ruissellements engendrent des inondations ou des érosions
Occupation des sols dans ces zones

LOCALISATION DES RUISSELLEMENTS AGRICOLES SUR LE TERRITOIRE DU GRAND LYON



Source : Grand Lyon

CE QU'IL FAUT RETENIR...

Le Grand Lyon a identifié plusieurs secteurs à enjeux vis-à-vis du ruissellement agricole (les secteurs à enjeux vis-à-vis du ruissellement urbain ne sont pas considérés ici). Les parties urbanisées en contre bas de ces « points noirs » sont inondés en cas de fort événement pluvieux.

La Direction de l'eau a réalisé un certain nombre d'études-diagnostic intégrant des propositions de mesures agri-environnementales en partenariat avec les communes concernées, la Chambre d'agriculture, la Mission écologie du Grand Lyon (cf indicateur 4.8).

La CCPO (communauté de communes du pays de l'Ozon) a identifié en 2004 par le biais d'une étude les zones de ruissellement sur les communes de Communay, Sérézín-du-Rhône, Simandres, Saint Symphorien d'Ozon, Ternay (pas de données cartographiques).

Le dénivelé caractéristique de ce territoire (pentes des coteaux voisines de 10%) accroît le ruissellement et par conséquent les risques d'inondations et de coulées de boue, notamment en cas de fortes intempéries.

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Suivi du programme d'action contre les ruissellements à risque

Nombre de projets soumis à compensation dans les zones à risque

Pourcentage de terrains naturels, boisés, enherbés ou plantés dans les zones à risque

PROGRAMME D' ACTIONS RUISSELLEMENT AGRICOLE

maître d'ouvrage	localisation	état du projet	proposition d'aménagement
Communauté de communes Pays de l'Ozon	St Symphorien, Communay, Ternay Simandres, Sérézin,	■ étude 2004, début des travaux en 2007	actions agri-environnementales : - changement des pratiques culturales nb de convention avec exploitants : en 2007 : 6 / en 2009 : 9 - bandes enherbées et haies aménagements hydrauliques : - ouvrage de collecte (buse, fossé) - zone de stockage - bassin de rétention
Grand Lyon	Mions, St Pierre de Chandieu, Toussieu, Chaponnay	■ 2010	
Grand Lyon	Corbas CH. Terreaux	■ 2009	actions agri-environnementales : - changement des pratiques culturales - bandes enherbées et haies aménagements hydrauliques : - bassin de rétention
Grand Lyon	Meyzieu, Décines Villardier / Montout	■ 2008	actions agri-environnementales mesures liées au développement urbain aménagements hydrauliques

- étude en cours
- étude validée
- mise en œuvre des travaux
- réception des travaux



Ruissellement sur parcelle agricole peu végétalisée.

CE QU'IL FAUT RETENIR...

Les espaces urbanisés du sud du SAGE sont régulièrement **touchés par des inondations** causées par le ruissellement des eaux pluviales sur les pentes des bassins versants. Ces espaces urbanisés, situés en aval d'espaces agricoles sont fréquemment inondés par de l'eau boueuse, ruisselant des parcelles agricoles.

Le départ de terre par érosion des sols agricoles peut causer une perte de rendement qui se traduit par une perte de revenu pour les exploitants. De plus, **les inondations posent de nombreux problèmes** d'accessibilité, de circulation, de dégradation et de dépôt, sur les voiries ou dans les réseaux, des sédiments transportés par l'eau.

De ce fait, plusieurs maîtres d'ouvrage dont le Grand Lyon ont confié, à des bureaux d'études, **la réalisation d'une étude diagnostic sur le ruissellement urbain et péri-urbain**, assortie de propositions visant, d'une part à prévenir en amont la formation du ruissellement érosif, d'autre part à gérer en aval les volumes d'eau ruisselés de manière à éviter les inondations.

en lien avec prescription 49

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Mise en place et suivi du programme d'actions

À travers l'action 49 du SAGE, la CLE encourage l'ensemble des acteurs de l'île à proposer et appliquer une gouvernance qui prend en compte et qui gère de façon globale de tous les enjeux liés à l'eau sur l'île: niveau de nappe, réserve d'eau potable du lac des Eaux bleues, rôle écrêteur de crues, hydroélectricité, géomorphologie du canal de Miribel, tourisme, Natura2000...

Depuis 2008, le SYMALIM et la SEGAPAL travaillent à une réorganisation de la gouvernance de l'île et à la remise à jour d'un plan de gestion globale de l'eau.

2008 - étude sur la gestion globale de l'eau pour :

- actualiser les connaissances scientifiques et techniques,
- faire un bilan des actions proposées en 2002,
- mieux comprendre le jeu des différents acteurs du site et les enjeux en terme de gouvernance,
- actualiser les objectifs de la charte.

2010 - embauche d'un animateur pour la gestion globale de l'eau

identification de 5 enjeux prioritaires :

- gestion du risque d'incision du canal de Miribel
- restauration écologique du canal de Miribel
- protection contre les crues
- optimisation des débits réservés pour le canal de Miribel
- préservation de la qualité patrimoniale du Rhône dans l'île.

L'équipe SAGE participe régulièrement aux différents groupes de travail animés par le SYMALIM et le SEGAPAL.

INDICATEURS NON RENSEIGNÉS

N° indicateur	intitulé	type	observation
4.2	Pression sur les zones humides	pression	difficulté pour renseigner l'indicateur et identifier les fournisseurs de données
4.4	Gestion des zones humides stratégiques	réponse	action non commencée, en attente des résultats de l'étude zones humides stratégiques
4.6	Occupation des sols en zone inondable	pression	en attente de l'étude de l'agence d'urbanisme
4.9	Schéma d'accès et de stationnement du Grand Parc	réponse	pas de réponse du fournisseur de données

PROTÉGER LES
RESSOURCES
EN EAU
POTABLE

RECONQUÉRIR
& PRÉSERVER
LA QUALITÉ DES
EAUX

GÉRER
DURABLEMENT
LA QUANTITÉ
DE LA
RESSOURCE EN
EAU

GÉRER LES
MILIEUX
AQUATIQUES ET
PRÉVENIR DES
INONDATIONS

SENSIBILISER
LES ACTEURS

METTRE EN
OEUVRE LE
SAGE

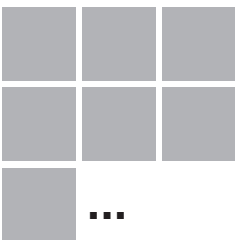


TABLEAU DE
BORD SAGE
EST LYONNAIS
-BILAN 2010-

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Nombre d'actions de communication réalisée par an

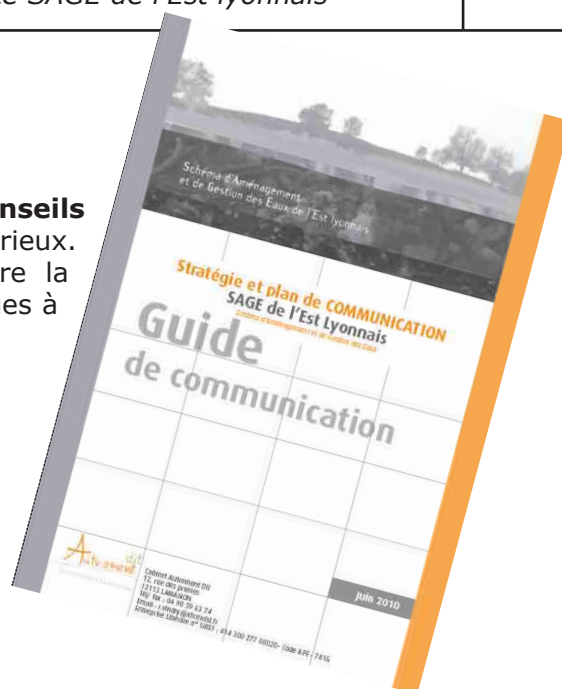
Nombre d'interventions publiques

COMMUNICATION 2009 - 2010

thème	cible	support	intitulé	nb de cibles
ANNÉE 2009				
lettre du SAGE	CLE, financeurs, mairies...	bulletin d'information	<i>Lettre du SAGE Est lyonnais n°5</i>	3 000
déclaration forages domestiques	mairies du SAGE	plaquette	<i>La déclaration en mairie des forages domestiques -1-</i>	31
présentation des actions du SAGE	conseillers généraux, CLE	plaquette	<i>2005-2009 : les actions phares</i>	100
qualité des eaux souterraines	conseillers généraux, CLE, financeurs...	plaquette	<i>suivi de la qualité des eaux souterraines 2006 - 2009</i>	150
ANNÉE 2010				
stratégie de communication	équipe SAGE, CLE, financeurs	plan de communication	<i>Guide de communication du SAGE Est lyonnais</i>	-
compatibilité SAGE / PLU	CLE, mairies, service de l'État, SCOT...	plaquette	<i>Quelles sont les prescriptions du SAGE à intégrer dans votre PLU?</i>	150
préservation de la ressource en eau	conseil de quartier de Saint Priest	intervention	<i>La protection de la ressource en eau dans l'Est lyonnais</i>	-
déclaration forages domestiques	communes du SAGE	plaquette	<i>La déclaration en mairie des forages domestiques -2-</i>	31
lettre du SAGE	CLE, financeurs, mairies...	bulletin d'information	<i>Lettre du SAGE Est lyonnais n°6</i>	2 500
présentation du SAGE	conseils municipaux des communes du SAGE	intervention	<i>Le SAGE de l'Est lyonnais</i>	-
présentation du SAGE	professeur des collèges	intervention	<i>Le SAGE de l'Est lyonnais</i>	-

CE QU'IL FAUT RETENIR...

En 2010, **l'équipe du SAGE est intervenue dans 5 conseils municipaux** : Chaponnay, Corbas, Saint Priest, Mions et Heyrieux. L'objectif est de présenter à l'ensemble des élus du territoire la démarche du SAGE, ses principales actions et les bonnes pratiques à développer au niveau communal. Fin 2011, le SAGE sera présenté à l'ensemble des communes du territoire, des syndicats des eaux et assainissement. Ces interventions sont des **actions prioritaires du plan de communication**.



ORIENTATION 5 : SENSIBILISER LES ACTEURS

INDICATEURS NON RENSEIGNÉS

N° indicateur	intitulé	type	observation
5.1	réseau d'acteurs	réponse	action en cours - pas assez de donnée pour faire une fiche
5.3	gestion de crise	réponse	action non commencée

PROTÉGER LES
RESSOURCES
EN EAU
POTABLE

RECONQUÉRIR
& PRÉSERVER
LA QUALITÉ DES
EAUX

GÉRER
DURABLEMENT
LA QUANTITÉ
DE LA
RESSOURCE EN
EAU

GÉRER LES
MILIEUX
AQUATIQUES ET
PRÉVENIR DES
INONDATIONS

SENSIBILISER
LES ACTEURS

METTRE EN
OEUVRE LE
SAGE

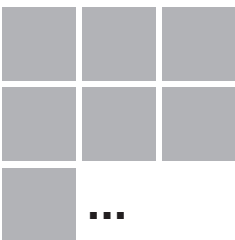


TABLEAU DE
BORD SAGE
EST LYONNAIS
-BILAN 2010-

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

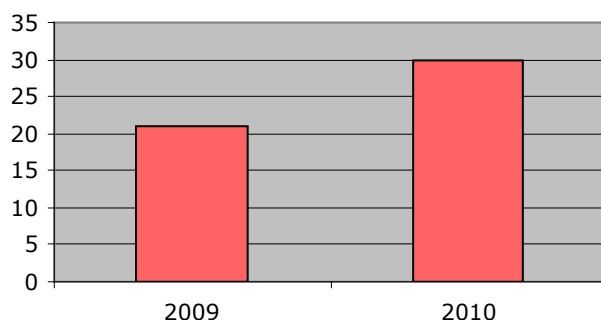
Nombre de sollicitations de la structure porteuse par les acteurs du territoire

Nombre de réunions tenues dans et en dehors de la procédure

Nombre de visiteurs du site Internet du SAGE

SOLLICITATIONS DE L'ÉQUIPE SAGE

Nombre de sollicitations



En 2010, l'équipe SAGE a été sollicitée une trentaine de fois par des bureaux d'étude, des collectivités ou d'autres SAGE... pour des demandes de renseignements techniques ou de données par exemple.

RÉUNIONS DU SAGE

Répartition des réunions



En 2010, le nombre de commissions thématiques a doublé du fait de la mise en oeuvre d'importantes actions du SAGE. Les groupes de travail restent encore importants en 2010 (20 au total).

SITE INTERNET : www.sage-est-lyonnais.fr

Nombre de visiteurs du site Internet



En 2010, un peu plus de 3 000 internautes ont visité le site du SAGE.

ORIENTATION 6 : METTRE EN OEUVRE LE SAGE

6.2

SUIVI DES DOSSIERS TRANSMIS À LA CLE

RÉPONSE

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Suivi des dossiers et de leur bonne adéquation avec le SAGE

	type de dossier	objet	commune	pétitionnaire	avis CLE ou bureau	remarque ou suite donnée
2009	loi sur l'eau- autorisation	DUP & protection des captages des puits d'Azieu	Genas Colombier Saugnieu Pusignan	Aéroport de Lyon	observation favorable	
	loi sur l'eau- déclaration	création d'un forage pour irrigation	Valencin	Particulier	-	transmis pour information
	loi sur l'eau- déclaration	rejet d'eau pluvial du lotissement Luisset	Janneyrias	Sté Ganova	-	transmis pour information
	étude avant-projet	APS itinéraire de fret Lyon - Thurins	St P. de Chandieu St Laurent de Mûre Grenay	RFF	observation	rappel du règlement SAGE art. 7 & 8
	loi sur l'eau- déclaration	drain routier pour limiter impacts des travaux de réhabilitation du collecteur de l'ozon	St Symphorien d'Ozon Sérézin du Rhône	SIAMO	-	transmis pour information
	loi sur l'eau- autorisation	projet de réhabilitation du collecteur de l'ozon	communes du SIAMO	SIAMO	observation	attention à l'infiltration des eaux polluées
	loi sur l'eau- autorisation	déversoirs d'orage assainissement Grand Lyon	communes du Grand Lyon	Grand Lyon	avis favorable	
	loi sur l'eau- autorisation	gestion des eaux pluviales du quartier de Lavignon	Heyrieux	Heyrieux	avis favorable sous réserve	
	loi sur l'eau- autorisation	DUP des captages de Crépieux Charmy	Vaulx en Velin	Grand Lyon	-	
NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS EN 2009 : 9						
	projet	Projet de SCOT agglomération lyonnaise	agglomération lyonnaise	SEPAL	Favorable sous réserve	
2010	loi sur l'eau- autorisation	Déviations routières au sud de Colombier Saugnieu	Colombier Saugnieu	Département du Rhône	-	
	avant projet	Projet-pilote de prospection et exploitation sécuritaire de la nappe de la molasse	Meyzieu	Européenne d'Embouteillage	Position de principe défavorable	
	loi sur l'eau- autorisation	Rejet eaux pluviales aéroport Lyon - St Exupéry	Colombier Saugnieu, Genas, Pusignan, St Bonnet & St Laurent	Société des aéroports de Lyon	Favorable sous réserve	remarques techniques
	loi sur l'eau- autorisation	Bassin de décantation des eaux pluviales ZI Meyzieu	Meyzieu	Grand Lyon	Observations techniques	avis de recevabilité en cours
	loi sur l'eau- autorisation	Mise en conformité de la STEP de Meyzieu	Meyzieu	Grand Lyon	Observations techniques	avis de recevabilité en cours
	ICPE- déclaration	Plate-forme de compostage	Colombier-Saugnieu	Entreprise agricole Sanchez	-	transmis pour info avis tech. SAGE
	PLU	Boulevard urbain est (BUE) - modification PLU Grand Lyon à Vaulx et Décines	Vaulx, Décines	Grand Lyon	Rappel consult. CLE et compatib. PLU	transmis pour info avis techn. du SAGE

	type de dossier	objet	commune	pétitionnaire	avis CLE ou bureau	remarque ou suite donnée
2010	loi sur l'eau-déclaration	Forage à Meyzieu (stade des Servièzes)	Meyzieu	Meyzieu	-	ok-23/02/10
		Forage à Corbas	Corbas	Corbas	-	ok-06/04/10
		Construction passerelle sur canal Jonage	Décines	Grand Lyon	-	ok- avr 2010
		Rejet eaux pluviales- Centre entretien et intervention des routes	St Priest	EIRENEA	-	ok-04/05/10
		Rejet eaux pluviales Parc activités Entrimmo	St-Priest	SCI Dionysos	-	ok-04/05/10
		Rejet des eaux pluviales «Orée du village»	Toussieu	Capelli	-	ok- juin 2010
		Création 2 piézomètres sur l'ISDI	St-Pierre-de-Chandieu	Carrières St-Laurent	-	ok-26/07/10
		Rejet eaux pluviales lotissement «Guimièze et Guillominière»	Toussieu	Objectif Pierre	-	ok-21/09/10
		Rejet eaux pluviales Projet maisons groupées	Genas	6ème sens promoteur immobilier	-	ok-28/09/10
		Création campus Véolia Environnement - ZAC des Gaulnes : prélèvement et réinjection pour géothermie	Jonage	Campus Véolia Environnement Centre Est	-	ok-28/09/10
		Remplacement d'un ancien forage par un nouveau - Halle des sports	Bron	Commune de Bron	-	ok-12/10/10
		Rejet eaux pluviales- Centre entretien et intervention des routes	St-Priest	EIRENEA	-	ok-12/10/10
		Rejet eaux pluviales- Centre de formation ZAC Gaulnes	Jonage	Campus Véolia Environnement Centre Est	-	ok-12/10/10
		Réalisation piézomètre CFAL sud	St-Pierre, Chaponnay, Marennes, Corbas, St-Symphorien, Solaize	RFF	-	ok-08/11/10
		Projet de construction ensemble immobilier : rejet eaux pluviales + ouvrage lit cours d'eau	Vaulx-en-Velin	Bouygues Immobilier	-	ok-08/11/10
Réhabilitation site État major : prélèvement nappe et rejet eaux pluviales	St-Priest	Sté nationale immobilière Sud-est	-	ok-09/11/10		
NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS EN 2010 : 24						

ORIENTATION 6 : METTRE EN OEUVRE LE SAGE

6.3

SUIVI FINANCIER

RÉPONSE

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Coût des actions préconisées

Taux de participation des différents financeurs

		SUBVENTION						
action	coût € ttc	AE RMC	CG 69	région RA	Grand Lyon	autre organisme		
ANNÉE 2009	ORIENTATION 2							
	Réseau de suivi des aquifères 09-10	69 337	67,5%	17,5%	-	15%		
	Diagnostic agricole	80 790	70%	15%	-	15%		
	Recensement des décharges	34 923	50%	20%	-	20%	ADEME	10%
	ORIENTATION 4							
	Inventaire zones humides	35 282	55%	20%	10%	15%		
	ORIENTATION 5							
	Lettre du SAGE n°5	2 906	45%	20%	20%	15%		
	ORIENTATION 6							
	Charges de fonctionnement	153 000						
total 2009	427 139							
ANNÉE 2010	ORIENTATION 2							
	Réseau de suivi des aquifères 10-11	75 000	67,5%	17,5%	-	15%		
	Inventaire substances dangereuses	92 582	42%	20%	23%	15%		
	ORIENTATION 3							
	GESLY	75 765	non connu	15%	-	maître ouvrage		
	ORIENTATION 5							
	Lettre du SAGE n°6 + plaquette PLU	2 900	50%	20%	10%	20%		
	Plan de communication	13 993	42%	20%	23%	15%		
	ORIENTATION 6							
Charges de fonctionnement	160 000							
total	386 073							

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

État d'avancement des PLU des communes du SAGE

ÉTAT D'AVANCEMENT DES PLU

commune	POS approuvé	PLU en cours	PLU approuvé	PLU en révision
Chaponnay			☑	
Colombier Saugnieu			☑	
Communay			☑	
Genas				☑
Jons			☑	
Marennes	☑			
Pusignan			☑	
St Bonnet de Mure			☑	
St Laurent de Mure		☑		
St Pierre de Chandieu	☑			
St Symphorien d'Ozon		☑		
Sérézin du Rhône		☑		
Simandres		☑		
Toussieu		☑		
Grand Lyon*				☑
Grenay	☑			
Heyrieux	☑			
Valencin		☑		
Janneyrias		☑		
Vilette d'Anthon			☑	

* communes du Grand Lyon : Bron, Chassieu, Corbas, Décines-Charpieu, Jonage, Meyzieu, Mions, Saint Priest, Solaize, Vaulx en Velin, Vénissieux, Villeurbanne

CE QU'IL FAUT RETENIR...

61% des communes du SAGE ont un PLU approuvé ou en cours de révision.

En juillet 2010, une plaquette intitulé 'quelles sont les prescriptions du SAGE à intégrer dans votre PLU' a été envoyée à l'ensemble des collectivités du territoire.

Les documents d'urbanisme doivent être compatibles ou rendus compatibles avec les prescriptions du SAGE **avant le 24 juillet 2012**.



N'hésitez pas à nous transmettre les informations dont vous disposez pour contribuer à l'alimentation, la mise à jour et la correction du tableau de bord.

Où trouver le SAGE

Dans chaque mairie

Sur Internet : www.sage-est-lyonnais.fr

Auprès du secrétariat de la Commission locale de l'eau (ci-dessous)

Contact

SAGE Est lyonnais – Secrétariat de la CLE

Département du Rhône – Direction Agriculture & environnement

tel : 04 26 72 82 61 / fax : 04 72 61 27 50

La démarche SAGE est portée par le Département, avec le soutien de partenaires financiers.